

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Six éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7133 - SAMEDI 15 MARS 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Il relie le port de Béjaïa et le port sec
de Tixter de Bordj Bou Arreridj

Le 1er train de transport de conteneurs lancé

P04

Un réseau criminel spécialisé en trafic illégal d'or à la barre **135 milliards de centimes** gelés par la justice



Lire en page 03

P07

ORAN

Youcef Belmehdi à Oran

«Nécessiter de respecter le mode de l'appel
à la prière au Maqam andalou»

«Knauf Algérie»

17 conteneurs de plaques en plâtre vers le Ghana

Eau potable

Plusieurs projets pour renforcer l'alimentation à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Affaires étrangères

Attaf reçoit la Représentante spéciale du SG de l'ONU



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), Mme Hanna Serwaa Tetteh, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre d'Etat a réitéré ses félicitations à Mme Serwaa Tetteh pour sa nomination à la tête de la mission onusienne en Libye, en lui réaffirmant "la disposition de l'Algérie à lui apporter toutes formes de soutien et d'appui dans l'accomplissement de sa

noble mission", selon le communiqué. Lors de ces entretiens, les deux parties ont échangé "les vues et les analyses concernant les développements de la situation sur la scène libyenne, ainsi que les perspectives de règlement de la crise dans ce pays frère", ajoute la même source. Attaf a rappelé, dans ce cadre, la position algérienne et ses principaux fondements, soulignant notamment, que le règlement de la crise libyenne "ne peut se faire que par le biais d'un processus libyen inclusif et fédérateur, sans aucune exclusion", avec pour ultime objectif "le renforcement de l'unité nationale libyenne et la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays frère".

Assassinat de l'écrivain Mouloud Feraoun par un commando l'OAS

La Radio algérienne commémore le 63ème anniversaire



La radio algérienne organise ce samedi soir, à partir de 09H30, dans son centre culturel Aissa Messaoudi, un colloque spécial pour commémorer le soixante-troisième anniversaire de l'assassinat du célèbre écrivain Mouloud Feraoun. Mouloud Feraoun, écrivain algérien de langue française, né le 8 mars

1913 à Tizi Hibel en Kabylie (Algérie) est mort assassiné par un commando de l'OAS le 15 mars 1962 à El Biar (Alger), avec 5 de ses collègues : 2 Algériens et 3 Français. Le colloque sera animé par le professeur Ali Feraon (fils de Mouloud Feraoun), l'écrivaine Zoubida Maamria et le docteur et professeur d'histoire, Mouloud Aouimer.

A l'occasion de son investiture en tant que vice-présidente de la Commission de l'UA

Le président de la République félicite Mme Haddadi

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de félicitations à la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi, à l'occasion de son investiture et de sa prise de fonctions, ce jeudi, a indiqué la Présidence de la République. "Il m'est agréable de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux à l'occasion de votre prise de fonctions en tant que vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de cette importante mission. Votre accession à cet éminent poste témoigne de la place qu'occupe l'Algérie au sein de notre continent et reflète la confiance dont vous jouissez à l'échelle africaine, en re-

connaissance de votre grande compétence au service des intérêts de l'Afrique. Je suis convaincu que votre expérience contribuera au renforcement de la Commission et à l'amélioration de ses performances, ainsi qu'à la consolidation des principes de bonne gouvernance au sein de cette institution continentale de premier plan. En vous renouvelant mes plus chaleureuses félicitations, je vous assure de notre plein soutien dans l'exercice de vos nobles missions, ainsi que de notre disponibilité à vous apporter l'assistance nécessaire et à coordonner avec vous au service des intérêts de notre pays et de notre continent. Veuillez agréer, Madame la vice-présidente, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", lit-on dans le message du président de la République.

Lutte contre le criquet

Cherfa préside une réunion de la Commission intersectorielle



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a présidé, jeudi, la première réunion de la Commission intersectorielle de lutte contre le criquet, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion a été consacrée à "l'examen de la situation actuelle concernant les essaims de criquets récemment apparus dans cer-

taines zones frontalières du sud du pays", précise le communiqué. Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté sur "l'évolution de la situation acridienne, ainsi que sur le dispositif opérationnel, les moyens mobilisés sur le terrain pour lutter contre ce fléau, et les mesures préventives à adopter de manière anticipée, en temps et lieu opportuns", selon la même source.

Personnes en situation de handicap

Ooredoo marque la Journée Nationale

Ooredoo marque la journée nationale des personnes en situation de handicap célébrée le 14 mars de chaque année, et réaffirme à cette occasion son engagement indéfectible en faveur d'une inclusion sociale effective et de l'accessibilité pour cette frange de la société. Cette journée, dédiée à la reconnaissance des droits et des contributions des personnes aux besoins spécifiques, est une opportunité pour Ooredoo de mettre en lumière les multitudes initiatives lancées en collaboration avec ses partenaires du mou-

vement associatif œuvrant dans le domaine de l'aide et de la protection des personnes vivant une situation d'handicap, à savoir l'Association Nationale de Soutien aux Personnes Handicapées «ELBARAKA», l'Association des handicapés moteurs «Amel oua 3amel» de Bab El Oued, l'Association Nationale des Non-voyants «La Canne Blanche» ainsi que «Football Challenge Academy» lors du lancement du programme "TAWAHOD-FOOT", qui vise à promouvoir l'inclusion sociale des enfants autistes par le biais de la pratique du football.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Un réseau criminel spécialisé en trafic illégal d'or à la barre 135 milliards de centimes gelés par la justice

Par B.Habib

Une affaire de vaste trafic illicite et de falsification dans laquelle sont impliqués des bijouteries et plus de 50 individus dont 22 sont actuellement en détention, a fini devant la barre. Il s'agit incontestablement du plus gros scandale de l'or en Algérie, révélé par les éléments de la section anticriminelle de la Sûreté nationale, avec probablement des milliers de centaines blanchis et la saisie entre autres de 41 milliards, selon certaines sources dignes de foi. Une grosse affaire de blanchiment, d'argent sale, fraude fiscale et de corruption dont les ramifications pourraient faire tomber d'autres masques de personnes, au vu de l'étendue du trafic, de l'importance et de la gravité des crimes et délits commis. Des faits reconnus d'actes de sabotage et d'atteintes à l'économie nationale, ont pu être ainsi démasqués après une minutieuse enquête des services de sécurité. Dans ce cadre, la première Chambre pénale près la Cour d'Alger a ouvert un dossier lourd qui concerne un réseau criminel, spécialisé en trafic illégal d'or. 50 accusés sont impliqués dans cette affaire dont 22 actuellement détenus à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach et 13 autres placés sous contrôle judiciaire par

le juge d'instruction. Ils vont tous comparaître au cours de la journée prévue du 26 mars prochain. Parmi les accusés, figurent également trois sociétés, opérant dans le secteur de l'or, notamment la bijouterie «Wis-sam». Le principal suspect, son propriétaire, âgé de 59 ans et résidant à Ben Aknoun (Alger), est actuellement en détention. Il est accusé d'avoir importé d'importantes quantités d'or de l'étranger. Il a utilisé le registre de commerce de son entreprise et profité des facilités accordées par la loi sur le change, pour l'acquisition de devises au taux bancaire. Les accusés sont poursuivis pour corruption, liée à la contrebande d'or, fraude fiscale, blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle, faux et usage de faux, ainsi que pour exercice d'activités commerciales frauduleuses et violation de la législation sur le change. Alors que le 17 mai 2023 et suite à un signalement concernant des activités commerciales frauduleuses portant atteinte à l'économie nationale, une enquête préliminaire a été ouverte. Les faits concernaient un trafic illégal de métaux précieux et de fraude fiscale. L'enquête a également révélé des dépôts en espèces de montants très importants dont l'origine était dissimulée par des transferts bancaires complexes. Ces opérations impli-

quaient la complicité de fonctionnaires publics pour justifier de faux paiements de factures liées à des activités commerciales fictives. Début mai 2023, les services de sécurité nationale ont réussi à démanteler ce réseau criminel et à saisir des biens et des fonds d'une valeur dépassant les 330 milliards de centimes. Les saisies comprennent plus de 135 kg d'or, plus de 180 kg d'argent dont 140 kg de matière première, 05 milliards de centimes algériens, 32.000 euros et enfin des comptes bancaires gelés totalisant plus de 135 milliards de centimes. L'enquête approfondie, soutenue par des procédures d'extension de compétence et des mandats de perquisition, a permis d'identifier les membres du réseau, originaires des wilayas de Batna, Constantine, Biskra et Alger. Selon l'enquête, le principal suspect, à savoir le propriétaire de la bijouterie «Wis-sam», revendait l'or importé sur le marché noir et déposait les revenus sur son compte bancaire personnel. Il utilisait des registres de commerce établis au nom des membres du réseau pour des activités fictives, avec la complicité d'employés d'une banque nationale. Les enquêteurs ont découvert que le volume des transactions financières sur le compte du principal suspect dépassait les 1.100 milliards de centimes.

Tirage au sort pour le renouvellement de la moitié des sénateurs

Des partants et des nouveaux venus

Par Nadira FOUAD

Le Président du Conseil de la Nation a affirmé à la clôture de la séance plénière du jeudi dernier, au siège de cette institution à Alger, consacrée au tirage au sort pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation dans les dix nouvelles wilayas: L'unité des rangs pour maintenir l'Algérie victorieuse et fière parmi les nations. Le Président du Sénat a présidé, jeudi dernier, une séance plénière consacrée au tirage au sort pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation dans les dix nouvelles wilayas (Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaier et El Menia), dans le cadre du renouvellement partiel de l'année 2025. Cette session s'est tenue conformément à l'avis n°02/2025 de la Cour constitutionnelle, daté du 5 février 2025, relative à l'interprétation des articles 121 et 122 de la Constitution. La séance s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement. L'opération a été supervisée par un bureau temporaire composé du Président du groupe parlementaire du tiers présidentiel, en tant que président, Président du groupe parlementaire des indépendants, en tant que vice-président, et rapporteur issu du parti majoritaire le FLN. Ce bureau a été constitué conformément à l'instruction signée par Salah Goudjil, après son adoption, lors de la réu-

nion de coordination et de concertation qu'il avait présidée. Cette réunion avait rassemblé les présidents et représentants des groupes parlementaires du Conseil de la Nation (tiers présidentiel, du FLN, du RND et des indépendants), un représentant du groupe des membres non affiliés à un groupe parlementaire ainsi que certains membres de la commission juridique justifiant d'une expérience en matière constitutionnelle et législative.

L'opération qui s'est déroulée en toute transparence, a abouti aux résultats suivants: membres dont le mandat se poursuit: Abdelkrim Haddadi (Timimoun-FLN) -Brahim Akadi (Bordj Badji Mokhtar-RND) - Abdelhak Brahimi (Ouled Djellal-Indépendant) - Abdeljalil Ben Djerrad (Béni Abbès - Indépendant) - Abderrahmane Belhaiba (In Salah-FLN) - Ahmed Chetou (In Guezzam-FLN) -Salim Belhasserouf (Touggourt-RND) -Omar Khe-mayas (Djanet-FLN) -Abdelbari Bouzenada (El Meghaier-MSP) -Mohamed Larbi Slimani (El Menia-El Moustakbal). Quant aux membres dont le mandat prend fin, ils sont: Mohamed Roumani (Timimoune-Mouvement El Bina) - Essalek Sakouni (Bordj Badji Mokhtar-Indépendant) -Belkacem Bari (Ouled Djellal-FLN) -Abdennasser Zennagui (Béni Abbès-Indépendant) -Hamza Bouhafs (In Salah-FLN) - Mohamed Badi (In Guezzam-El Fajr El Jadid) -Youssef Reda Ben Hedia (Touggourt - Indépendant) - Abderrahmane Bensebgag (Djanet-FLN) - Abderrahmane Belaid (El Meghaier -

Indépendant) - Yaakoub Belakhel (El Menia - Indépendant). À la clôture de la séance, M. Salah Goudjil a adressé ses remerciements aux membres dont le mandat s'achève, saluant leur contribution au renforcement du travail de cette institution constitutionnelle à travers un engagement collectif et efficace tout au long de leur mandat parlementaire. Pour le président du Sénat, la fin d'un mandat parlementaire ne signifie nullement la fin du combat pour le prestige de la patrie, ni une rupture avec l'engagement au service du citoyen.

Il a insisté sur le fait que l'expérience parlementaire développe chez l'individu, un sens élevé des responsabilités envers son pays et son peuple et que les membres dont le mandat s'achève, poursuivront leur engagement politique et leurs actions publiques avec la même détermination et le même esprit patriotique qui les ont animés durant leur présence, au sein de cette institution emblématique qui tire sa légitimité et son appellation de l'âme de la Nation.

Pour lui, l'Algérie a aujourd'hui besoin de tous ses enfants, unis sous la direction éclairée du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, solidaires entre eux et pleinement conscients des mutations effrénées que connaît le monde. Il a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et de dévouement pour un seul et unique objectif: maintenir l'Algérie victorieuse et fière parmi les Nations, conclut le communiqué de cette institution.

Mines antipersonnel

L'Algérie plaide la cause des victimes et survivants

La Mission permanente d'Algérie à Genève a organisé un événement sur l'impact des mines antipersonnel sur la jouissance des droits de l'Homme, en marge de la 58e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), dont les travaux se déroulent à Genève du 24 février au 4 avril. Cet événement s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'Algérie, en tant que pionnière en matière de lutte contre les mines antipersonnel, à apporter de manière efficace et coordonnée son soutien à l'action anti-mines, aux niveaux régional et international. L'Algérie, qui a achevé avec succès ses obligations de déminage en vertu de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel -dite Convention d'Ottawa- demeure pleinement engagée dans la promotion de l'assistance aux victimes et la sensibilisation aux dangers des mines. Réunissant plus d'une soixantaine d'Etats et plusieurs Organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la lutte anti-mines, cet événement, organisé mardi, a été animé par un panel d'experts de haut niveau qui a unanimement rendu hommage à l'engagement constant de l'Algérie vis-à-vis de cette question, saluant, à cet égard, la réussite du Séminaire régional sur l'action anti-mines, tenu à Alger les 30 et 31 mai 2023, sous le thème "Pour une Afrique sûre et sans mines". Dans leurs interventions respectives, les panelistes ont souligné que la question des mines antipersonnel ne constitue pas qu'un enjeu de désarmement, elle est intrinsèquement liée aux droits de l'Homme et au développement durable. Cette arme de nature discriminatoire et disproportionnée impacte la jouissance de droits fondamentaux tels que le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, au travail, et au développement. Les participants ont appelé au renforcement de l'engagement international en faveur de la promotion et de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, regrettant que ces armes continuent de tuer ou de mutiler des milliers de personnes chaque année, d'entraver la reconstruction économique et le retour des réfugiés et déplacés internes, comme le souligne la Convention d'Ottawa, et d'avoir des conséquences graves pendant des décennies après leur déploiement. Intervenant en tant que panéliste, l'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie à Genève, M. Rachid Bladehane, s'est appesanti sur les efforts consentis par l'Algérie depuis son indépendance en 1962 pour éliminer l'un des plus lourds héritages coloniaux, avec 11 millions de mines antipersonnel disséminées aux frontières Est et Ouest.

Amar Mansouri chercheur algérien La France a commencé à utiliser les armes chimiques en Algérie en 1830

La France coloniale a commencé à utiliser les armes chimiques contre les populations algériennes en 1830 et la première utilisation de ce type d'armes avait fait au moins 760 victimes, a indiqué jeudi Amar Mansouri, chercheur algérien en génie nucléaire. Se basant sur des témoignages d'officiers français, M. Mansouri a expliqué sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne qu'entre 1830 et 1962, il y a eu "300 utilisations d'armes chimiques contre les Algériens, alors 800 villages ont été détruits au napalm et 800.000 tonnes de TNT ont été déversées sur plusieurs régions du sud du pays". "En 1845, au moins 1.000 personnes de la tribu d'Ouled Ryah (Mostaganem) ont été tuées par asphyxie dans une grotte", a-t-il relevé, déplorant à ce propos la triste expression d'un Général de l'Armée française qui se vantait de "griller les Arabes". Il s'agit, a-t-il mentionné, de "génocides répétés", citant à cet effet l'utilisation du chloroforme et du phosphore pour la première fois en 1852 lors de l'envahissement de Laghouat par 6.000 soldats français, faisant 3.586 victimes. Il a ajouté qu'en 1930, toutes les armes chimiques ont été utilisées au polygone de Touggourt puis à Beni Ounif et Oued Namous dans le sud algérien.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

**Guerre d'Algérie,
la France encore accusée**

Le 11 mars 2025, France Télévisions a annoncé la déprogrammation du documentaire *Algérie, Sections Armes Spéciales*, initialement prévu le 16 mars sur France 5. Cette décision a suscité un vif tollé, notamment en raison de son contenu abordant la guerre chimique menée par la France en Algérie, dans un contexte diplomatique tendu entre les deux pays. France Télévisions a justifié ce report par l'actualité internationale, mais a promis de reprogrammer le film, sans préciser de date. En attendant, le documentaire est disponible sur la plateforme en ligne France.tv. Le réalisateur et historien, Christophe Lafaye, co-auteur du film, avait exprimé ses inquiétudes concernant les difficultés de traiter un sujet aussi sensible. Christophe Lafaye a découvert l'utilisation d'armes chimiques par l'armée française pendant la guerre d'Algérie, lors de ses recherches pour sa thèse où il s'intéressait à l'armée française en Afghanistan, comme il l'a indiquée à *L'Humanité*. En 2011, il a appris que des techniques de combat souterrain, développées en Algérie, étaient utilisées par les forces françaises en Afghanistan. C'est alors qu'il a découvert les «sections armes spéciales», créées en 1956, qui ont mené des opérations en Algérie, y compris l'usage d'armes chimiques. L'historien a rencontré en 2015, Yves Cargnino, un ancien combattant de ces sections dont les témoignages ont révélé l'ampleur de l'utilisation de ces armes. La France, face à la montée en puissance de l'Armée de Libération Nationale et à la tactique des résistants utilisant des grottes et des souterrains, a eu recours à des armes chimiques pour surmonter cet avantage tactique. En effet, des enfants, des vieillards, femmes avec leurs bêtes ont été brûlés ainsi que des villages entiers. Cette violence extrême a perduré tout au long de la colonisation et s'est intensifiée pendant la guerre d'Algérie. «Je refuse que les archives soient fermées pour des raisons de sensibilité, alors que nous avons absolument besoin de connaître notre histoire», a déclaré la journaliste et réalisatrice du poignant documentaire *L'Algérie, section armes spéciales*, Claire Billet. Dans une déclaration à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Claire Billet revient sur la genèse de son documentaire percutant et évoque les moments marquants du tournage, notamment les «témoignages douloureux d'une mémoire traumatique». L'ex-chroniqueur de RTL, Jean-Michel Aphantie, reconnaît que sa comparaison entre les massacres nazis à Oradour-sur-Glane et ceux commis par la France en Algérie a pu choquer. Cependant, il maintient sa dénonciation des crimes coloniaux, estimant qu'ils doivent être reconnus et débattus, dans un entretien à *«Libération»*. Passionné par l'histoire de De Gaulle, il a progressivement pris conscience de cette réalité à travers ses lectures et ses recherches, malgré l'indifférence ou le rejet que suscitait ce sujet. Son engagement à en parler n'a fait que se renforcer au fil des années, convaincu de la nécessité de ne pas occulter cette part sombre de l'histoire française. La France «néocoloniale» a peur de la vérité de ses crimes et que cette vérité soit connue par tous les jeunes français.

**Création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique
Impératif d'accélérer les procédures nécessaires**

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a donné, jeudi, des orientations pour accélérer les procédures nécessaires à la création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique, indique un communiqué du ministère. Ces orientations ont été données lors d'une réunion technique présidée, jeudi au siège du ministère, par M. Sayoud, en présence des cadres centraux, du directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), du président directeur général d'Air Algérie, du PDG de la Société de gestion des services aéroportuaires d'Alger (SGSIA), et du DG de l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires d'Alger (EGSA-Alger). Lors de cette réunion, "le ministre a donné une série d'orientations pour accélérer les procédures nécessaires à la création de cette société spécialisée dans le transport aérien domestique", précise le communiqué. Il a également été question, lors de cette réunion, de développer et de moderniser l'aéroport international d'Alger, en le dotant des dernières technologies, ajoute la même source. Cette réunion intervient en application des instructions du président de la République, données lors de la réunion de travail tenue, mercredi, portant création d'une société, filiale d'Air Algérie, spécialisée dans le transport aérien domestique.

**Il relie le port de Béjaïa et le port sec de Tixter de Bordj Bou Arreridj
Le premier train de transport
de conteneurs lancé**

Par Hocine Smaïli

Le premier train de transport de conteneurs relie désormais le port de Béjaïa au port sec de Tixter, situé à Aïn Taghrout dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Le lancement de cette liaison ferroviaire vise à «réduire le recours au transport de marchandises par route qui nécessite beaucoup de moyens et provoque des embouteillages entre Béjaïa et Bordj Bou Arreridj, en plus des risques routiers liés à ce trajet», nous indique-t-on au niveau de l'EPB. La liaison par voie ferroviaire du port de Béjaïa au port sec de Tixter sera renforcée après la réalisation du projet de dédoublement et de modernisation de la ligne de chemin de fer Béjaïa-Béni Mansour. Un projet pris en charge par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et qui connaît actuellement un taux d'avancement de travaux appréciable. La réalisation de ce méga projet a été confiée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), en 2012, à un groupement d'entreprises

algériennes chapeauté par Cosider. Les travaux de dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour connaissent actuellement une cadence appréciable et permettra, après son achèvement, de «passer d'une vitesse de 70 km/h à 160 km/h pour le transport de voyageurs et à 100 km/h pour le transport de marchandises», a-t-on appris des responsables de l'Agence nationale d'études, de suivi et de réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif).

Dans l'étude du projet est prévu également de faire la liaison avec le port de Béjaïa pour faciliter le transport de marchandises. Le port de Béjaïa a montré son ambition à devenir un facilitateur logistique, notamment en mettant en service cette Zone logistique extra portuaire de Tixter, sise à Bordj Bou Arreridj, qui s'inscrit comme une réelle opportunité pour créer des gisements de richesse et de compétitivité au tissu industriel et économique de tout le bassin des hauts plateaux et des wilayas limitrophes. De par sa position stratégique, les qualités nautiques remarquables et les infrastructures performantes dont il dispose, le port de Béjaïa s'est dis-

tingué, ces dernières années, à l'échelle nationale. Il est devenu un moteur de développement économique pour la région et le pays en général. L'entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) se mobilise aussi pour un service continu en application des instructions de Monsieur le Président de la République et conformément et franchit une nouvelle étape en adoptant un régime de travail de 24h/24 et 7j/7, à savoir la mise en place d'un quatrième shift (de 01h00 à 07h00 du matin), tout en adaptant à ce fonctionnement ses moyens humains et matériels. Une décision qui a pour objectif de renforcer l'activité portuaire et de garantir un service continu pour les activités commerciales et économiques, en étroite collaboration et coordination avec tous les intervenants portuaires. Rappelons que le port de Béjaïa est classé deuxième au niveau national en matière de trafic de marchandises et cette entreprise s'est adaptée aux nouvelles exigences des opérateurs économiques et des nouvelles filières développées telles que la trituration de graines oléagineuses, l'exportation du zinc de la minerai d'Amizour et l'exportation du ciment.

Bourse d'Alger

Introduction officielle de la BDL

La Banque de développement local (BDL) a été officiellement introduite, jeudi, à la Bourse d'Alger, d'où le début de cotation de ses actions, devenant ainsi la deuxième banque à rejoindre le marché financier. L'opération de cotation des actions de la BDL a été lancée au siège de la Bourse d'Alger par le directeur général du Trésor public, Hadj Mohamed Sebaa, représentant le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général par intérim de la BDL, Mohamed Mebarek, et du directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs mobilières (SGBV), Yazid Benmouhoub, ainsi que du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, du délégué général de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, et de cadres du secteur financier. A cette occasion, M. Sebaa a estimé que l'introduction de la BDL à la Bourse d'Alger "se veut un événement important" pour le secteur finan-

cier, voire "une étape supplémentaire" dans le processus de relance du marché financier du pays, ajoutant qu'il s'agit également d'une concrétisation du processus tracé par les Pouvoirs publics pour le développement du système financier, traduisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le représentant du ministre des Finances a ajouté que cette étape "consacre les efforts du gouvernement visant à réformer et à moderniser le secteur financier, à réaliser l'inclusion financière, et à assurer tous les

moyens pour mobiliser l'épargne nationale au service de l'économie, tout en diversifiant les sources de financement". Pour sa part, M. Bouzenada a indiqué que cette introduction témoignait de la dynamique de la Bourse d'Alger, dont la valeur marchande a augmenté, l'année dernière, de 1000 %, estimant que cet "exploit historique" a été réalisé à la faveur d'une vision ambitieuse et des engagements pris par le président de la République, outre la volonté et la détermination de tous les acteurs du marché".

Pièces de rechange

**L'opération de certification
et de conformité entamée
la semaine prochaine**

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé, mercredi après-midi à Jijel, que l'opération de certification et de conformité des pièces de rechange sera lancée la semaine prochaine, en tant que premier pas vers la fabrication industrielle en Algérie. Lors de l'inspection des ateliers de l'Entreprise de mécanique de précision (SOMEMI), dans la zone industrielle Ouled-Salah de Taher, le ministre, qui a entamé une visite de deux jours dans la wilaya de Jijel, a ajouté que la mise en place du réseau national de certification de diverses activités industrielles est la "pierre angulaire d'une base industrielle intégrée". M. Sifi Ghrieb a également souligné que son département accompagnera tous les acteurs et les opérateurs s'employant à développer leurs projets afin de parvenir à une industrie nationale "véritablement algérienne". La SOMEMI, créée en 1990, est l'une des plus grandes entreprises

privées ayant investi dans la mécanique de précision en Afrique du Nord, selon son directeur général, Adel Bensaci, qui a souligné que parmi les plus grandes opérations réalisées par l'entreprise figure l'exportation de certaines pièces de rechange pour la compagnie aérienne Airbus en 2009. Fabriquant également des pièces de rechange pour satellites, la SOMEMI passera, début 2026, selon son responsable, à l'exportation effective, sur une large échelle, vers un certain nombre de pays étrangers. Il est à noter que le ministre de l'Industrie, qui a également visité une entreprise de transformation de liège, à Bourmel, devait inspecter, dans la soirée, le projet Kotama Agrifood de trituration des graines oléagineuses et d'extraction d'huile. Jeudi, le ministre inspectera l'entreprise "Chemiserie Djen Djen", la tannerie de Jijel et le projet d'aménagement de la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia.

Sûreté nationale Saisie de plus de 05 tonnes de cannabis en 2024

Les services de la Sûreté nationale ont saisi, au cours de l'année dernière, des quantités importantes de drogues de différents types, dont plus de 5 tonnes de cannabis, 377 kg de cocaïne et plus de 14 millions de comprimés psychotropes, selon un bilan présenté, jeudi, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Selon le bilan des activités des services opérationnels de la Sûreté nationale pour l'année 2024, présenté par le chef du Service central de communication de la DGSN, le commissaire divisionnaire, Nassim Boutana, ont été saisis 5,697 tonnes de cannabis, plus de 377 kg de cocaïne, et 1,426 kg d'héroïne, ainsi que plus de 14 millions de comprimés psychotropes. En ce qui concerne les infractions à la législation sur les stupéfiants, les services de la DGSN ont traité, durant la même période, pas moins de 141.356 affaires impliquant 157.744 suspects, a-t-il précisé. M. Boutana a expliqué que la hausse des quan-

tités de drogues saisies cette année, notamment le cannabis en provenance des frontières, s'explique par "la tentative de certains groupes criminels de se servir des troubles prévalant dans certains pays voisins du sud de l'Algérie pour relancer le trafic de drogue". Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les unités de la Sûreté nationale ont enregistré 26.884 affaires impliquant 42.932 individus dans différents crimes, dont le trafic de drogue, le trafic d'armes, la contrebande, le vol de véhicules et de marchandises, l'organisation de traversées clandestines à l'étranger et la traite des êtres humains. Concernant la lutte contre les bandes de quartiers en milieu urbain, il a été enregistré durant l'année 2024 l'arrestation de 664 individus, dont 424 ont été placés en détention provisoire et 93 autres sous contrôle judiciaire, a précisé le commissaire divisionnaire. Les services de la Sûreté nationale ont également fait état du bilan des activités relatives à la lutte

contre la cybercriminalité, avec 5298 affaires enregistrées impliquant 6902 individus dans des crimes liés à l'escroquerie, l'atteinte aux enfants, la diffusion de contenus contraires à l'ordre et la vente de marchandises prohibées via Internet, indique le responsable qui a salué, à cette occasion, la contribution de la direction de la police scientifique et technique et le soutien des services opérationnels, avec plus de 27.000 expertises scientifiques. Les services de la police aux frontières (PAF) ont également procédé à la saisie d'importantes sommes en devises, dont 4.116.665 euros, 313.501 USD, 26.070 livres sterling, ainsi que d'importantes quantités d'or et d'argent. Quant au bilan du Bureau national central Interpol Algérie, pas moins de 241.000 opérations de recherche ont été menées durant l'année écoulée, dans la base de données d'Interpol, lesquelles se sont soldées par la saisie de 388 véhicules recherchés.

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Six éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national, durant la période du 5 au 11 mars, a indiqué, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 5 au 11 mars 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre

de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP "ont arrêté (6) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (50) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (9) quintaux et (5) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (2 954 228) comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de

l'ANP "ont arrêté (145) individus et saisi (56) véhicules, (191) groupes électrogènes, (139) marteaux piqueurs, (7) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "(31) autres individus ont été arrêtés et un (1) pistolet automatique, (6) fusils de chasse, (48 470) litres de carburants, ainsi que (14) tonnes de tabacs et (116) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors de différentes opérations". Par ailleurs, "(417) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Renversement d'un bus de transport universitaire

17 personnes dont beaucoup d'étudiants blessées à Sétif

Au total, 17 personnes, dont une majorité d'étudiants, ont été blessées à la suite du renversement, jeudi à la sortie ouest de Sétif, d'un bus de transport universitaire se dirigeant vers l'université Ferhat-Abbas, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de Protection civile. Le commandant Ahmed Lamamra, responsable de la cellule d'information de ce corps constitué, à Sétif, a précisé que le bus de transport universitaire a dérapé puis s'est déporté de l'autre côté de la route nationale N°5 (à contre sens), avant de se renverser et de basculer sur le côté d'un pont sur l'oued Bousselam. Les blessés, à savoir 14 étudiants des deux sexes, le chauffeur du bus et des employées de l'université, ont été évacués au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire

(CHU) Saâdna-Abdenour de Sétif. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, s'est rendu jeudi après-midi à Sétif à l'effet de s'enquérir, au CHU Saâdna-Abdenour, de l'état de santé des blessés. Le ministre, accompagné du wali de Sétif, Mustapha Limani, du directeur de la santé, des directeurs des universités Ferhat-Abbas et Lamine-Debaghine et de cadres locaux, a insisté, s'adressant aux responsables du CHU, sur la meilleure prise en charge possible des blessés. Ces derniers ont reçu la visite de M. Baddari qui les rassurés quant à la qualité des soins qui leur seront prodigués durant leur séjour à l'hôpital, leur assurant qu'ils pourront bientôt retrouver leurs domicile et l'université. Au sortir du CHU, M. Baddari a in-

diqué, dans une brève déclaration à la presse, que l'état de santé de tous les blessés ne suscite aucune inquiétude, avant de féliciter le personnel médical et paramédical pour la bonne prise en charge des patients, et de remercier les services de secours pour leur promptitude d'intervention et les autorités locales pour leur sollicitude et leur accompagnement dès la survenue de l'accident. Il a également rappelé la grande attention accordée par les pouvoirs publics, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux étudiants et à la jeunesse en général. Pour rappel, 17 personnes, dont 14 étudiants des deux sexes, ont été blessées à la suite du renversement, jeudi à la sortie ouest de Sétif, d'un bus de transport universitaire se dirigeant vers l'université Ferhat-Abbas.

Gendarmerie nationale à Alger

Saisie de 41 milliards de centimes et des sommes en monnaies étrangères

Les éléments du Service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs (Alger), ont saisi 41 milliards de centimes et d'autres sommes en monnaies étrangères, et arrêté un individu qui était en fuite, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et suite à des instructions judiciaires parvenues au Service de recherche et d'investigation à l'effet d'intensifier les recherches pour arrêter un individu recherché dans une affaire traitée par le même service, une équipe a été formée pour l'enquête ayant abouti à la localisation et à l'arrestation du mis en cause, en utilisant des moyens techniques de filature et d'investigation", a précisé la même source. "En coordination continue avec les juridictions, les domiciles de l'individu ont été perquisitionnés", ce qui a permis de "saisir 41 milliards de centimes, ainsi que d'autres sommes en monnaies étrangères : 90.050 euros, 1.150 dollars et 645 riyals saoudiens, retrouvés dans le coffre d'un véhicule aménagé pour la contrebande. Les mêmes services ont également "saisi 13 véhicules touristiques et utilitaires". La perquisition a également permis de "découvrir un atelier clandestin de fabrication de compléments alimentaires et d'aphrodisiaques, représentant un danger pour la santé publique".

Accidents de la route en zones urbaines

751 morts et plus de 22.000 blessés en 2024

Sept-cent-cinquante-et-une personnes ont trouvé la mort et plus de 22.000 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus l'année dernière en zones urbaines, selon un bilan dévoilé jeudi par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'École supérieure de Police Ali-Tounsi (Alger), consacrée à la présentation du bilan annuel des activités opérationnelles de la Sûreté nationale pour 2024, le responsable du service central de la communication à la DGSN, le Commissaire divisionnaire Nassim Boutana, a précisé que "18.881 accidents de la route ont été enregistrés dans le territoire de compétence de la Sûreté nationale, dans lesquels 715 personnes ont trouvé la mort et 22.979 autres ont été blessées". Comparativement au bilan de l'année précédente, le nombre d'accidents de la circulation a connu une augmentation (+1.836), de même que le nombre de blessés (+2.378) et de morts (+86).

Gendarmerie nationale de Batna

Saisie de plus de 640.000 comprimés psychotropes et de 2,6 kg de kif traité

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Batna ont démantelé deux dangereux réseaux criminels s'adonnant au trafic de drogues et de comprimés psychotropes et saisi plus de 640.000 comprimés psychotropes et 2,6 kg de kif traité, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes, les unités secondaires du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Batna ont mis fin, dans deux opérations distinctes menées cette semaine, à l'activité de deux dangereux réseaux criminels s'adonnant au trafic de drogues et de comprimés psychotropes à partir des wilayas du sud vers la ville de Barika", précise la même source. La première opération a permis "la saisie d'une importante quantité de comprimés psychotropes de type Prégabaline de fabrication étrangère (641.680 comprimés) et d'un camion-citerne utilisé dans le transport de ces substances", selon le communiqué, qui ajoute que "l'opération s'est également soldée par l'arrestation d'un suspect, dont l'acolyte est toujours en fuite".

مكتب الأستاذة فخيخ جليل أمال
محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران
09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران/الهاتف: 041-82-71-32
إعلان عن بيع قاعدة تجارية بالمزاد العلني
طبقاً لنص المادة 707 من ق ا ا

نحن الأستاذة فخيخ جليل أمال محاضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن بمكتبتنا بالعنوان المذكور أعلاه الموقعة أدناه. لصالح السيد الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد EURL ETPHB GRW ORAN ممثلة بمسيرها. العنوان: حي خميسي 2000 مسكن رقم س 21 أ 21 الطابق الأول وهران. ضد السيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات الشخص الوحيد EURL XPERT LIFT الممثلة بواسطة مسيرها نابت بهلول مسعود. العنوان: حي خميسي قطعة رقم 03 و قطعة رقم 01 شارع الشهيد أبو سليمان بن الجير وهران. بناءاً على المسند التنفيذي المتمثل في أمر أداء الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2021/09/13 تحت رقم 21/2753 والممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2021/12/18 تحت رقم 21/808 المصحح بالأمر بتصحيح خطأ مادي الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2021/09/21 تحت رقم 21/2860. بناءاً على الأمر بالحجز التنفيذي على قاعدة تجارية الصادر عن السيد رئيس محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/02/04 تحت رقم 25/00340. سيتم البيع بالمزاد العلني بواسطة أظرفة مختومة للقاعدة التجارية الكائنة بحي خميسي قطعة رقم 03 ورقم 01 شارع الشهيد أبو سليمان بن الجير وهران المسجل في السجل التجاري كشخص معنوي قيد رقم 04 ب 31/00-0107008 بتاريخ 15-06-2015 لتشاط مؤسسة الترقية العقارية رمز 109218 وهذا لإستيفاء مبلغ الدين بقيمة 57.243.330.70 دج بجميع عناصرها المادية والمعنوية التي تشمل: العنوان و الاسم التجاري والشعار. الزبائن (العملاء) والشهرة التجارية المرتبطين بها. حتى الأيجار و استغلال المحل التجاري. الأثاث والعتاد التجاريين المتواجدين بالقاعدة التجارية الرسوم و النماذج الصناعية وكل حقوق الملكية الصناعية الأدبية والفنية المتعلقة بالسجل التجاري. وقد حدد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني ب : خمسة وسبعون مليون دينار جزائري 75.000.000,00 دج. وسيجرى البيع بالمزاد العلني يوم 2025/03/23 على الساعة : 10:30 صباحاً بمكتبتنا الكائن بحي 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران. ونستقبل التعهدات المختومة بمكتبتنا من يوم الإعلان حتى تاريخ عملية البيع بالمزاد عليه ، وتكون المشاركة بسحب دفتر الشروط من مكتبتنا إجبارياً. يجب على الراسي عليه المزاو أن يدفع حال رسو المزاو عليه بين يدي المحاضرة القضائية جميع المصاريف الناتجة عن البيع بالمزاد العلني بما فيها الرسوم واتعاب المحاضرة القضائية من مصاريف الحجز و الحقوق التناسبية و كذا دفع جميع المصاريف الأخرى التي تنتج عن المزاو العلني وإجراء نقل الملكية عن طريق صك مضمون أو نقداً ، أو على الأقل 21% من العرض المقدم غير قابل للإسترجاع في حالة المزايدة المخالفة أو التخلي ، ويدفع المبلغ الباقي في أجل أقصاه 08 أيام بمقر مكتبتنا المذكور أعلاه مقابل وصل عن الأداء.

المحاضرة القضائية
15.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة تلي خديجة
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الذي مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 07-99-74-44-93-041.38.01.15
نشر مضمون محضر تبليغ رسمي في جريدة يومية وطنية
نحن الأستاذة تلي خديجة محاضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء وهران
الموقعة أثناء الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران. بطلب من :
السيد الصندوق الوطني للتعويض المدفوع الأجر والبطالة الناتجة عن سوء الأحوال
الجوية لقطاعات البناء والأشغال العمومية والري الوكالة الجهوية وهران.
العنوان: وهران بعد الإطلاع على المواد: 412 من قانون الإجراءات المدنية و
الإدارية فقرة 04 المتضمنة وإذا كانت قيمة الالتزام تتجاوز خمسمائة ألف دينار
500.000,00 دج يجب أن ينشر مضمون عقد التبليغ الرسمي في جريدة يومية
وطنية. بناءاً على: وثيقة أعمار الصندوق الوطني للتعويض المدفوع الأجر والبطالة
الناتجة عن سوء الأحوال الجوية لقطاعات البناء والأشغال العمومية والري
الوكالة الجهوية لوهران تحت رقم المرجع 790/B2/CTX/2024 موقعة من
طرف المدير الجهوي م. زياتي رقم المستخدم 3140612859. محضر وثيقة
أعمار بتاريخ 2024/06/20 عن طريق الرسالة المسجلة من قبل الأستاذة تلي
خديجة. محضر تبليغ وثيقة أعمار بتاريخ 2024/06/24 عن طريق التبليغ
بالمحكمة من قبل الأستاذة تلي خديجة محضر تبليغ وثيقة أعمار بتاريخ
2024/06/24 عن طريق التبليغ بالبلدية من قبل الأستاذة تلي خديجة. فلتنا نحن
الأستاذة تلي خديجة محاضرة قضائية تبليغ وثيقة أعمار للمحررة من طرف الأستاذة
تلي خديجة محاضرة قضائية بتاريخ 2024/01/29 ضد السيد EMC M 6 EME RUE
TEKKAL AISSA ENT TRAV BAT TCE العنوان 31000 DES JARDINES N 48 ARZEW ORAN
بالمبلغ الاجمالي 3.650.719,58 دج ثلاثة ملايين وست مئة وخمسون الف و سبع مئة
وتسعة عشر دينار و ثمانية وخمسون مئلاً مبلغ 1.232.885,12 مجموع
الاشتراكات الاساسية ومبلغ 2.417.834,46 مجموع زيادة وغرامات التأخير.

المحاضرة القضائية
15.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي
المحضر القضائي
الأستاذة بوغريب عتيقة
محاضرة قضائية لدى محكمة العثمانية
العنوان العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي 870 سكن حي
بغوراسن وهران امام محكمة بوموراسن بجوار CNEP
الهاتف: 0770884131
محضر تبليغ حكم
بتاريخ التاسع والعشرون من شهر جانفي سنة الفين خمسة وعشرون. على
الساعة 13:00 نحن بمكتب الأستاذة بوغريب عتيقة محاضرة قضائية لدى
محكمة العثمانية. العنوان العثمانية نهج الملازم صيام محمد القطعة رقم 01 حي
870 سكن حي بغوراسن وهران امام محكمة بوموراسن بجوار CNEP .
بناءً على طلب: بنك الجزائر الخارجي مؤسسة وطنية شركة ذات أسهم
الممثلة في وكالة جمال رمز 081 بوهران الممثلة بمديرها. الكائن مقرها :
حي جمال الدين الدار البيضاء وهران. بناءً على أحكام المواد 313، 322،
329، 336، 405، 406، 407 - 416 من قانون الإجراءات المدنية
والإدارية بناءً على المادتين 02 و 12 من قانون 06/03 المؤرخ في
2006/02/20 المنظم لمنهية المحضر القضائي. إعلاننا بأن له أجل شهر
(01) للمعارضة يسري من تاريخ التبليغ طبقاً للمادة 329 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية ولا سق حقه في ذلك كما أعلننا أنه بعد
انقضاء أجل المعارضة له أجل شهر واحد للظعن بالاستئناف إذا تم تبليغ للحكم
إلى الشخص ذاته، ويحدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في
موطنه الحقيقي أو المختار طبقاً للمادة 336 من قانون الإجراءات المدنية و
الإدارية. بلقنا وسلمنا السيدة : داودي فاطمة، العنوان ب : حي مطع الفجر
قبلا 39 وهران المخاطبين: ... الحامل... تحت رقم... المستخرجة من...
بتاريخ: ... بلقنا وسلمنا نسخة من الحكم الصادر عن محكمة فلاوسن القسم
المدني بتاريخ 24/11/19 رقم الجدول 24/02511 رقم الفهرس
24/05815. علينا، حضورياً، ابتدائياً: لكي لا يجهل ما تقدم. إلتينا لذلك بلقنا
وتكلمنا كما ذكر أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب الكل طبقاً
للقانون.

المحاضرة القضائية
15.03.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم - اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغران - مستغانم
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر في الجريدة
المادة 412 فقرة 04 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
لفائدة البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم الممثلة من قبل مديره، الكائن مقره ب مستغانم. ضد بوجلال حميدة،
الكائن مقره في قادري عبد القادر مستغانم. بناءاً على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم التجاري/ البحري
بتاريخ 2022/04/17 تحت رقم الفهرس: 22/01750 رقم الجدول 22/00024 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة
في 2024/11/11 تحت رقم 24/2002. بناءاً على المواد من 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الكائن بمكتبتنا بنهج محمد
خميسي - طريق مزغران مستغانم. قد كلفنا بالوفاء السيد بوجلال حميدة - العنوان: حي قادري عبد القادر مستغانم. و
حررنا محضر تكليف بالوفاء بتاريخ 2024/11/21 وارسل عن طريق رسالة مضمونة تم تبليغ محضر تكليف بالوفاء عن
طريق التبليغ للمحكمة بتاريخ 2024/12/12 والتعليق للبلدية بتاريخ 2024/12/17. بناءاً على الأمر الصادر عن
رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغانم المؤرخ في 2025/01/15 رقم الترتيب 25/000019 والمتضمن الأذن
للملتمس البنك الوطني الجزائري وكالة 871 مستغانم ممثلاً من قبل مديره الكائن مقره بمستغانم بنشر مضمون محضر
التبليغ الرسمي للتكليف بالوفاء المتعلق بالسند التنفيذي المتمثل في الحكم الصادر عن القسم التجاري / البحري بمحكمة
مستغانم بتاريخ 2022/04/17 تحت رقم الجدول 22/00024 و رقم الفهرس 22/1750 الممهور بالصيغة التنفيذية
الصادرة عن رئاسة أمانة ضبط محكمة مستغانم بتاريخ 2024/11/11 تحت رقم 24/2002 الموجه للملتمس ضده
بوجلال حميدة الكائن بحي قادري عبد القادر مستغانم في جريدة يومية وطنية على نفقة الطالب. نحن المحاضرة
القضائية زروالي حياة كلفنا السيد بوجلال حميدة بأن يدفع للمدعي البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم رمز 871
ممثل من طرف مديره مبلغ الدين العالق بدمته المتمثل في قيمة القرض و توابعه بمبلغ إجمالي قدره مليون وثلاثمائة و
إحدى عشرة ألف و مائتان و أربعة و ثمانون دينار و تسعة و ثمانون سنتيم 1311284,89 دج و ذلك في أجل 15 يوما
ابتداء من تاريخ النشر في الجريدة وبعد انقضاء هذا الأجل سيتم التنفيذ عليه جبراً بكافة الطرق القانونية.

المحاضرة القضائية
15.03.2025

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information
veuillez contactez le numéro
0556 366 201

مكتب الأستاذة إسالة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
الكائن بمكتبة بمنطقة الإسكان الحضري CIA عمارة B رقم B-02،
محاضر تكليف بالوفاء بحي 72 مسكن طريق وهران
محاضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
طبقاً للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناءاً على الأمر الصادر عن رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في
2025/03/10 تحت رقم الترتيب 25/00245 المتضمن أن ينشر
مضمون التكليف بالوفاء. بطلب من السيد بنك الفلاحة و التنمية
الريفية وكالة 866 مستغانم الممثل من قبل مديره. الكائن مقره ب
مستغانم ضد السيد: عزروق عبد القادر ولد عواد الساكن ب : بن
باحي الحسيان ولاية مستغانم. بناءاً على نسخة من عقد جدول قيد
زهن المورخ في 27-01-2016 المحرر من طرف السيد توهامي
عبد القادر مدير للوكالة المحلية للاستغلال 866 ، والمشهد
بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 2016/01/28 والممهور
بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2022/10/13 تحت رقم:
22/1173. و المتضمن الزام المدين بأدائه للدائن. قرض متوسط
المدى التحدي يقدر مبلغ الدين ب 5.625.000,00 دج خمسة
ملايين وستة مائة و خمسة وعشرون ألف دينار جزائري. قرض
قصير المدى الرقيق يقدر مبلغ الدين ب 2.200.000,00 دج
مليونين و مائتين ألف دينار جزائري. حيث أنه بتاريخ
2022/12/05 تم تحرير محضر تكليف بالوفاء عن طريق رسالة
مضمونة للسيد عزروق عبد القادر ولد عواد ، الساكن بين باحي
الحسيان ولاية مستغانم، وتم إعادة التبليغ عن طريق التبليغ أمام
المحكمة بتاريخ 2023/04/23 وأمام المجلس الشعبي البلدي
بتاريخ 2023/04/30. ونبهناه بأن له مهلة 15 يوما للوفاء تسري
من تاريخ تبليغ هذا المحضر و الا نفذ عليه جبراً بكافة الطرق
القانونية.

المحضر القضائي
15.03.2025

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

discover the world

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

Location Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Local à Louer
Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police.
Contactez le 07 74 55 20 10.
Curieux s'abstenir

«Knauf Algérie» 17 conteneurs de plaques en plâtre vers le Ghana

Par B. Habib

Leader international incontesté, le Groupe «Knauf Algérie» de l'ouest est l'un des partenaires principaux du vieux continent et de l'Afrique dans les domaines de fabrication des matériels, des plaques en plâtre et des systèmes de construction modernes «ndr BA 13». Sa devise est de développer et satisfaire les besoins du marché national avec l'ambition de renforcer ses opérations d'exportation, démarrées depuis l'année 2009 et majoritairement concentrées sur pas moins de 17 pays africains. Dans ce contexte, le wali d'Oran, Samir Chibani, a supervisé et donné le coup d'envoi, mercredi dernier, au siège de «Knauf Algérie», basé dans la commune de Benfréha, daïra de Gdyl, de l'acheminement vers le Ghana de 17 conteneurs de plaques en plâtre, dans le cadre de la coopération économique entre l'Algérie et ses partenaires de pays afri-

cains. Cette opération d'exportation devait être suivie par une deuxième vers la Libye, programmée pour le jeudi 13 mars 2025 puis une troisième vers la Tunisie. L'usine de fabrication de plâtre en plaques est dotée de gigantesques installations modernes. Knauf Algérie a exporté, depuis début 2024, 07 millions de mètres carrés de plaques en plâtre d'autant que ses ambitions, selon son Directeur général, Skandar El Hadi, est de projeter vers l'avenir «avec un volume exportable, augmenté de 5 à 10%». Ces quantités de plaques en plâtre ont été exportées vers la Mauritanie, la République Centrafricaine et la Libye entre autres. Durant la même année 2024, le groupe a mobilisé 790 camions et 933 conteneurs pour l'acheminement des convois conteneurisés de plaques en plâtre. Il dispose de 05 usines, 130 millions de tonnes de réserves exportables après avoir finalisé ses extensions de capacités entre 2018-2019, une

période charnière dans l'histoire de Knauf Algérie, avec en plus un dernier chiffre d'affaires, réalisé de l'ordre de 08 milliards de dinars. Knauf est spécialisé dans les aménagements intérieurs en plâtre mais il est aussi versé dans les isolations thermiques et acoustiques. Le chargé commercial, Jalal Houari, dira à ce sujet que le groupe basé à l'ouest (Benfréha), produit annuellement 35 millions de plaques en plâtre et 600.000 tonnes de plâtre. Le wali, Samir Chibani, qui a fait le tour de l'usine et s'est enquis de phases entrant dans la fabrication des plaques de plâtre, s'est dit ébloui par cet «investissement lourd» du pays dans le domaine de l'exportation et révélera à ce sujet que ce dernier participe à la politique portant diversification des sources de l'économie nationale hors hydrocarbures et ce, conformément aux décisions et directives prises par le Président de la République, Abdelmajid Tebboune.

Youcef Belmehdi à Oran

«Nécessiter de respecter le mode de l'appel à la prière au Maqam andalou»

Par B. Habib

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, en visite, jeudi à Oran, dans le cadre du coup d'envoi de la 17ème édition des «Dourouss Mohammadia» à la Zaouia «Belkaidia» du 13 au 21 mars 2025, a indiqué que l'encadrement de la vie spirituelle en Algérie qui s'est renforcé de nouvelles infrastructures religieuses dans la wilaya d'Oran, doit nécessiter de faire appel aux compétences vocales locales pour donner un sens concret à cette spiritualité et à l'émergence à travers la formation de Muezzins et de récitateurs du Saint Coran avec une empreinte algérienne, tout en disant ne pas voir d'inconvénient à ce que nos Muezzins et récitateurs s'inspirent de leurs disciples du Moyen Orient comme Abdel Samad Abdelbasat, des valeurs qui sont une construction de l'héritage musulman, eu égard aux enseignements de la tradition coranique de «Ghazwat Badr» au 15 du Ramadhan, de la Conquête de la Mecque ou Ferh Mecca du 20 du Ramadhan et le 19 Mars (ndr 1961 jour d'Al Nasr, ce qui fait dire au poète martyr de la révolution algérienne, Mafdi Zakaria, que les combattants algériens



étaient du même rang que ceux des Sahaba (ndr compagnons) de l'Islam. Le ministre Belmehdi qui assistait à la supervision des préparatifs, à la veille de l'ouverture de la phase finale du concours d'Al Bahia dans sa troisième édition sur les meilleurs récitateurs, récitante muezzin et prédicateur en présence du jury, a également appelé à promouvoir et à dégager les meilleures voix de la récitation du Saint Coran et de prodiges dans les spécialités «Wala Khatib» (ndr prédication) et «Wala Al Adhan» (ndr appel à la prière), en densifiant les sessions de formation au profit de jeunes talents tout en préservant l'importance

de respecter l'habit traditionnel algérien et le mode de l'appel à la prière qui est inspiré du Maqam andalou». La phase finale du concours Al Bahia regroupe 36 enfants, issus des écoles coraniques, à concurrence de 09 enfants par catégorie. 100 enfants, rappelle-t-on, avaient participé aux phases préliminaires de sélection des concurrents. Le ministre, accompagné des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, qui effectuait sa visite dans la wilaya d'Oran, a mis à profit les «Dourouss Mohammadia» pour inaugurer trois nouvelles mosquées dont une dans la région de Boutlélis et une au centre-ville d'Oran.

Eau potable

Plusieurs projets pour renforcer l'alimentation à Oran

Plusieurs projets visant à renforcer l'alimentation en eau potable dans la wilaya d'Oran sont en cours de réalisation, dont certains touchent à leur fin, a-t-on appris auprès de la directrice locale de l'hydraulique, Nassima Tahri. Le taux de réalisation du projet de raccordement de la zone industrielle de Tafraoui et la commune de Oued Tlelat, à partir du transfert Araba-Oued Tlelat avoisine les 95%, selon une présentation de cette direction résumant les réalisations du secteur. Ce

projet, qui comporte la réalisation de raccordements sur plus de 53 km, ainsi que deux réservoirs d'une capacité totale de 7.000 mètres cubes d'eau, et deux stations de pompage, impactera de manière significative l'alimentation en eau potable (AEP) d'une population de plus 17.000 habitants, qui sera alimentée 24/24, a-t-on précisé de même source. Le projet de rénovation de la conduite du transfert Chelif-Gargar alimentant la wilaya d'Oran en eau potable, dont plusieurs communes de la partie est

(Arzew, Gdyl, Bethioua), touche également à sa fin avec un taux d'achèvement de 95%, a-t-on fait savoir. Le projet de d'alimentation en eau potable des étages supérieurs du pôle urbain Ahmed Zabana, qui consiste à réaliser 1,5 km de conduite, d'un réservoir de 1.000 m3 et d'une station de pompage, a atteint quant à lui un taux de 5%, selon la même source. Ce projet permettra de l'approvisionnement des étages supérieurs sans pompage et le réglage de la pression de l'eau, a-t-on expliqué.

17ème colloque des Dourouss
Mohammadia à Oran

Le soufisme en Algérie a eu un grand impact dans l'immunisation de la société

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, jeudi soir à Oran, que le soufisme en Algérie a eu un grand impact dans l'immunisation de la société contre les divers défis menaçant les valeurs spirituelles et ciblant la cellule familiale. Lors de sa conférence à l'occasion de l'ouverture du 17e Colloque de la série des Dourouss Mohammadia de la zaouïa Belkaidia El-Hebria, qui aborde cette année le thème "Le soufisme, essence de la religion et étape de l'hsan", le ministre a souligné que "le soufisme en Algérie, équilibré entre la charia et la vérité, entre la science et la purification, a eu un impact majeur dans la protection de la société contre les défis menaçant les valeurs spirituelles et visant la cellule familiale en diffusant des idées toxiques et des thèses destructrices. Il a indiqué que "l'imam Mohamed Ben Abdel Karim El Meghili a joué un rôle important dans la confrontation des grands défis, notamment en s'opposant aux croisades et en repoussant l'occupation étrangère, tout comme l'ont fait Sidi Boumediene El-Ghaouthi, l'Emir Abdelkader Benmahieddine, le cheikh Bouâmama, El-Haddad et d'autres érudits proches d'Allah".

Il a salué l'impact profond des savants algériens dans ce domaine, notamment dans le soufisme sunnite, la conduite correcte et la préservation de cet héritage, tout en apportant des contributions nouvelles. Il a ajouté que "le rôle du soufisme, en tant que mouvement de résistance culturelle et spirituelle, consiste à relier le musulman avec ses racines profondes, à affirmer que la modernisation ne signifie pas l'occidentalisation et que l'ouverture ne signifie pas l'absorption. Pour rappel, la cérémonie d'ouverture de la rencontre, organisée chaque année par la zaouïa Belkaidia El-Hebria en son siège situé à Sidi Maarouf (est d'Oran) à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a vu la présence du wali d'Oran, Samir Chibani, du cheikh Sidi Mohamed Nouredine Belkaïd, cheikh de la zaouïa Belkaidia El-Hebria, ainsi qu'un groupe d'érudits et de cheikhs. Cette édition voit la participation d'une pléiade de savants et d'hommes du fikh et théologiens d'Algérie et du monde musulman, notamment d'Egypte, du Liban, de Turquie, de Jordanie et du Soudan. Ils animeront des conférences dont les thèmes sont liés à l'axe principal de la rencontre, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 21 mars prochain. Les conférences aborderont des sujets tels que "La charia et la vérité", "Les fondements secondaires de la science du soufisme", "La science et la connaissance chez les maîtres soufis", "L'école Chadhliya et son rôle dans le service du soufisme", "Nos maîtres de la famille du Prophète dans les yeux des cheikhs de l'éducation et de la conduite", et "Le cheikh Sidi Abdelkader El Djilani El Hassani". D'autres conférences ont également été programmées, intitulées "Le rôle des maîtres soufis dans le service du fikh et de ses sciences au sein des quatre écoles doctrines", "L'impact de la purification soufie dans l'éducation du cœur et la construction de l'homme", "Les voies soufies en Algérie", "Les principaux livres des maîtres soufis", "Les fondements de la charia de la science du soufisme", "Pour une vie spirituelle fondée sur l'hsan et soutenue par la tolérance, l'amour et la paix", "Le rôle des maîtres soufis dans le service des deux sources (le Coran et la Sunna)", entre autres. Les participants présenteront leurs interventions après les prières d'El Asr et des Tarawih, avec l'organisation de séances scientifiques réunissant les conférenciers et les étudiants de la zaouïa Belkaidia, qui se charge de l'enseignement du Coran, de la charia et du fikh islamique.

Aïn Temouchent Une commission pour examiner la situation du foncier industriel

Le wali de Aïn Temouchent Ma brouk Ouled Abdennebi a ordonné, jeudi, l'envoi d'une commission d'enquête "pour examiner la situation du foncier industriel dans la zone industrielle d'Aïn Temouchent et recenser les cas d'infractions en vue de poursuites judiciaires contre toute violation de l'affectation légale de ces terrains". Lors de sa supervision des travaux du Conseil exécutif de la wilaya, le wali a donné des instructions aux responsables concernés afin de mener une inspection sur le terrain de la zone industrielle d'Aïn Temouchent, d'identifier les cas d'occupation illégale et de recenser également les constructions anarchiques érigées dans cette zone. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre en justice toute personne en infraction relative à l'occupation illégale du foncier industriel ou à son détournement de son usage initial édicté dans le cahier des charges dédié à l'investissement. Cette démarche s'inscrit dans les mécanismes visant l'assainissement de la situation du foncier industriel dans la wilaya, indique-t-on. Selon le directeur local de l'Industrie, Hebbaz Kouadri, 21 plaintes ont déjà été déposées auprès de la justice contre les occupants de constructions anarchiques érigées dans la zone industrielle de Aïn Temouchent. La wilaya dispose de 13 zones d'activités et d'une zone industrielle à Aïn Temouchent, en plus de la zone industrielle de Tamazoura, souligne-t-on.

Saïda

Entre Ramadhan 2020 et... 2025

Aujourd'hui, grâce à Dieu, dès la rupture du jeûne, après les Tarawih, les mélomanes et les amateurs de longue «sahrates» se sentent rassurés. Les gens circulent librement, respirent, vivent tout simplement. Les images de solidarité sont plus visibles avec un élan à la dimension de ce mois de Maghira. Les commerces sont ouverts durant toute la nuit, l'animation culturelle et religieuse intense pour agrémenter les Journées et soirées ramadhaneuses. Jeudi dernier, tout juste après la prière d'El-Asr, le wali et ses proches collaborateurs se sont dirigés vers la Maison de Rééducation pour assister à un concours entre détenus-réciteurs du Coran. Ce qu'il faut remarquer, c'est cette solidarité entre «Ouled El Bled», le peu qui reste car au moment du F'Tour, on ne risque pas de rester sans repas dehors. D'ailleurs, plusieurs familles se "disputent" les pauvres pour partager leurs F'Tour avec eux. Une coutume ancrée de père en fils... Allez, Saha F'Tourkoum!

OULD OGBAN

Saïda

Deux dealers arrêtés et 187 psychotropes saisis

Les éléments de la PJ de la Sûreté de wilaya ont procédé, à la fin de la semaine passée, à l'arrestation de 02 individus âgés respectivement de 30 et 33 ans en possession de 187 comprimés psychotropes de marque Pregabaline. Selon le communiqué de police, c'est suite aux informations collectées que cette arrestation a eu lieu à la Cité populaire et peuplée de Boukhors. Et d'ajouter que les policiers, lors d'une fouille, ont trouvé une somme de 7.500 DA provenant sûrement de la vente de ce "poison". Les 02 mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt en attendant la tenue de leur procès.

OULD OGBAN

Mesra (Mostaganem)

Un binôme de jeunes journalistes rayonne dans l'assistance humanitaire

Par Charef Kassous

Deux jeunes correspondants de chaînes télévisées de la wilaya de Mostaganem sont en train de laisser une empreinte dans la promotion du journalisme humanitaire. En effet, les correspondants Mohamed Amine Bentaïfour et Nabil Metaouig, respectivement journalistes de «Vision TV» et «Echourouk TV», conscients des enjeux sociaux de la nouvelle Algérie, se sont attelés à œuvrer pour la cohésion sociale. Caméra à la main, ces jeunes journalistes faisaient des interventions sur des cas de familles sinistrées vivant dans des conditions sociales difficiles et pour lesquelles les bienfaiteurs eurent été interpellés. Faut-il souligner que les réseaux sociaux ont été à l'origine de leur sensibilisation aux cas de familles nécessitant de l'aide. Le cœur attendri, ils ont tout de suite compris qu'ils pouvaient apporter de l'espoir à tous les «accidentés» de la vie desquels ils ont été informés. En effet, les jeunes journalistes étaient déjà connus par leurs travaux médiatiques sur la scène

de l'information au niveau de la wilaya, ce qui a conforté leur crédibilité au moment de faire appel aux bienfaiteurs pour venir en aide à tous ceux qui en ont besoin. Dans ce contexte précis et grâce à leur professionnalisme, ce duo braquait les projecteurs sur des cas de familles vivant, curieusement, dans des conditions effroyables. Les cris de détresse qu'ils avaient lancés ont apporté beaucoup d'espoir aux accidentés de la vie, noyés dans l'isolement et souffrant silencieusement. Ces appels de désespoir ont fait réagir, à toutes les occasions, les âmes charitables mais surtout les autorités de la wilaya préconisant des solutions immédiates. Mohamed Amine et Nabil, ces deux ont dévoilé à Ouled Chaafaala, la situation de Ammi Charef, personne âgée qui supportait, en compagnie de son épouse, trois garçons dépassant la trentaine avec des handicaps psychomoteurs sans aucun moyen de les entretenir. Ce cas déchirant a provoqué une vague impressionnante de solidarité. Après cela, c'est à Souafia, le cas de Ammi Adda qui vivait, en famille, en pleine forêt, dans une atmosphère

d'indigénat, sans abri, ni eau, ni électricité. Ils ont, grâce à un travail d'investigation mis la lumière sur la situation d'une famille qui vivait dans une cave avec 04 enfants mineurs. Suite aux appels répétés des deux journalistes, ces deux familles ont été logées par le wali et vivent actuellement dans un cadre décent. Pour ne citer que cela, il y a aussi le cas d'un jeune qui a frôlé l'handicap à vie car il a été victime d'un accident de circulation routière et a subi de lourdes et coûteuses opérations chirurgicales grâce aux bienfaiteurs qui ont réagi à l'appel de Mohamed Amine et Nabil. A Mesra où ils gèrent l'Association de «Kafal El Yatim», ils excellent dans le bénévolat surtout en ce mois sacré du Ramadhan. Ils ont pu subvenir aux besoins alimentaires d'une centaine de familles et préparent, pour la fête de l'Aid El Fitr, les habits pour les enfants nécessiteux de la localité de Mesra. Ces deux jeunes mécènes, faut-il le dire, sont devenus des journalistes rayonnant dans l'assistance humanitaire et leur crédibilité est valorisante pour la wilaya de Mostaganem.

Mostaganem

12 nouveaux établissements en prévision de la prochaine rentrée

Le secteur de l'éducation à Mostaganem sera renforcé par l'ouverture de 12 nouveaux établissements dans les trois paliers scolaires en prévision de la prochaine rentrée scolaire, ont indiqué, dimanche, les services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, a récemment présidé un conseil de l'exécutif consacré aux préparatifs de la rentrée scolaire, en particulier les infrastructures dont bénéficiera le secteur, à savoir cinq écoles primaires, six CEM et un lycée. En outre, le secteur bénéficie de projets portant sur 102 nouvelles clas-

ses d'extension, 12 cantines scolaires et trois unités de dépistage et de suivi sanitaire des élèves, a ajouté la même source. Concernant la réhabilitation et la mise à niveau des établissements scolaires, il a été précisé qu'en préparation de la rentrée, 26 écoles primaires, 18 CEM et 8 lycées seront réhabilités, sachant que les autorités locales ont consacré un montant de 71 millions DA pour ce programme de réhabilitation, en plus d'un financement supplémentaire pour l'acquisition de cinq nouveaux bus scolaires. Le wali a donné des

instructions au conseil de l'exécutif concernant le lancement des démarches pour la réalisation de terrains de sport dans les établissements scolaires restants, lesquels disposent d'espaces adaptés à ces installations sportives, soulignant la nécessité de doter toutes les écoles primaires de cartables scolaires et d'adopter une initiative de tenue scolaire uniforme dans au moins une école par commune. Enfin, il a ordonné la mise en place d'une connexion Internet et au téléphone fixe pour les cinq écoles primaires restantes, a-t-on indiqué.

Tissemsilt

Le wali insiste sur le respect des délais des projets de développement

Par Abdenour M.

Dans le cadre du suivi des projets inscrits au programme complémentaire de développement de la wilaya, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé une réunion de coordination au siège de la wilaya. Cette rencontre a vu la participation du secrétaire général de la wilaya, de l'inspecteur général, des directeurs exécutifs ainsi que de plusieurs cadres administratifs. L'ordre du jour a porté principalement sur l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation. Un bilan détaillé a été présenté, mettant en lumière les progrès réalisés ainsi que les défis rencontrés dans divers secteurs. À cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et d'adopter un système de rotation afin de garantir l'achèvement des projets dans les délais impartis, tout en res-



pectant les normes de qualité exigées. Il a également ordonné la clôture des opérations achevées, rappelant aux responsables locaux l'importance de la mise en œuvre stricte des directives émanant des hautes autorités du pays pour atteindre les

objectifs fixés. Cette réunion s'inscrit dans une série d'initiatives visant à assurer un développement harmonieux et efficace de la wilaya, en veillant à ce que chaque projet contribue à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Prévention des accidents de la route

Journée nationale de sensibilisation à Alger

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé, jeudi à Alger, en coordination avec l'Organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse (ONSJ), une journée nationale de sensibilisation à la prévention des accidents de la route sous le thème : "La CNAS vous accompagne pour la prévention des accidents de la route". Selon les organisateurs, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la sensibilisation continue à l'importance de la sécurité routière et la réduction des accidents de la circulation, à travers une coopération conjointe et des actions visant à instaurer une culture de conduite sécurisée au sein de la société, tout en appliquant les mesures nécessaires pour minimiser les risques et préserver la vie humaine et les biens". Compte tenu des dommages humains et matériels causés par les accidents de la route, et des incidences économiques, sanitaires et sociaux considérables qui en découlent, le Directeur général (DG) de la CNAS, M. Nadir

Kouadria a appelé à "une conscientisation accrue et permanente à la sécurité routière afin de réduire ces accidents et les charges occasionnés. Il a précisé que la CNAS garantit "un système d'indemnisation et une couverture sociale pour les accidents de la route auxquels le travailleur peut être exposé lors de l'exercice de ses fonctions au quotidien, dans le cadre de l'assurance contre les accidents de travail, en prenant en charge l'intégralité des frais de soins et d'hospitalisation". Il a fait savoir que les services de son administration ont enregistré, durant l'année 2024, "plus de 4500 accidents de la circulation, dont 4291 ont été pris en charge dans le cadre de l'assurance contre les accidents de travail", soulignant l'importance de la "sensibilisation" aux dangers des accidents de la circulation. De son côté, le président de l'Organisation nationale pour la sauvegarde de la jeunesse (ONSJ), Abdelkrim Abidat a souligné l'importance de réfléchir à l'élaboration d'une "stratégie nationale de prévention de proximité" contre les

accidents de la circulation pour "ancrer la culture de la circulation chez tous les citoyens", mettant en avant l'importance de l'aspect "préventif, médiatique et de sensibilisation" pour réduire ces accidents. Pour sa part, le représentant du commandement de la Gendarmerie nationale a passé en revue le plan d'action ainsi que les efforts de la Gendarmerie nationale en matière de sécurité routière, précisant que la Gendarmerie nationale "exerce la mission de police de la circulation sur plus de 85 % des types du réseau routier". Il a évoqué également les propositions incluses dans le plan, dont "la sensibilisation et l'aspect coercitif". Pour sa part, le représentant de la DGSN a évoqué l'ampleur et l'évolution des accidents de la circulation en Algérie ainsi que leurs causes, proposant l'adoption d'une "politique globale" pour améliorer le niveau de la sécurité routière. Ont pris part à cette rencontre, des experts et spécialistes dans les domaines de la sécurité routière et de la sécurité sociale.

Bou Arreridj

Réouverture du port sec de Tixter allégera la pression sur les ports

La réouverture du port sec de la commune de Tixter (Bordj Bou Arreridj) permettra d'alléger la pression sur les ports et de redynamiser les exportations dans la région, a affirmé le ministre des Transports, Saïd Sayoud, mardi sur le site de cette infrastructure. Sayoud, qui a supervisé la réouverture du port sec et remis la décision portant changement de dénomination de ce type de structure (de port sec à +zone d'espace+ placée sous le contrôle de la douane du port de Bejaia), aux côtés des ministres du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné que la réouverture de cet espace à Tixter intervient en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre les ports secs à la disposition des ports publics afin de desserrer la pression sur ces derniers et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.

Le ministre des Transports, qui était également accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, a ajouté que la réouverture de cette zone "permettra aux opérateurs économiques de la région des Hauts Plateaux de réduire les coûts de transport, que ce soit pour l'exportation de leurs produits ou l'importation de matières premières et ce, à travers l'utilisation de la voie ferrée, ce qui contribuera efficacement à restaurer la dynamique d'exportation de la région et à stimuler l'économie locale en particulier". Il a salué "le travail d'équipe" entre le ministère des Transports, les Douanes et autres parties prenantes du gouvernement qui a permis d'atteindre cet objectif, avant de noter que des espaces analogues seront "bientôt ouverts dans



plusieurs régions du pays". La réouverture des ports secs est gérée par l'Etat et constitue une étape stratégique pour le développement de l'économie nationale et la facilitation du commerce intérieur et extérieur, a-t-il encore indiqué. Cette installation "possède toutes les qualifications pour devenir un hub régional pour les exportations, car elle réunit tous les acteurs impliqués dans les opérations d'exportation, et peut fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, d'autant que son activité ne se limitera pas aux

seuls conteneurs mais inclura toutes les marchandises au niveau des ports", a-t-il déclaré. Pour sa part, M. Boukhari, précisant que la réouverture de cette même installation contribuera à éliminer la longue et coûteuse présence des navires en rade avant leur déchargement, a souligné que grâce à la position stratégique de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, et à ses infrastructures, elle est devenue un pôle logistique de premier ordre tout en faisant bénéficier les wilayas voisines de cette dynamique.

Annaba

Vers la réalisation d'une usine de fabrication de chaussures en cuir

Le tissu industriel de la wilaya d'Annaba sera renforcé prochainement par une nouvelle usine de fabrication de chaussures en cuir dont les travaux de réalisation ont été lancés au niveau de la zone industrielle Meboudja de la commune de Sidi Amar, a-t-on appris jeudi auprès du directeur local de l'industrie, Sofiane Bladehane. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que ce projet d'investissement privé sera mis en exploitation "vers la fin de l'année en cours 2025", soulignant que le projet bénéficie de l'appui et de l'accompagnement des autorités de la wilaya en vue de lui permettre d'être opérationnel dans les délais fixés. Un délai de cinq mois est prévu pour la réalisation des bâtiments en deux niveaux de cette usine sur un terrain de 2.200 m2, selon la même source qui a souligné que le propriétaire a engagé l'opération d'acquisition des équipements et installations industriels. La capacité de production de l'usine qui fait appel à l'expertise italienne dans le domaine de l'industrie de la chaussure est estimée annuellement à 650.000 paires de chaussures pour hommes, femmes et enfants et destinées au marché nationale et à l'exportation, a-t-on indiqué. Cet investissement industriel est appelé à générer plus de 350 postes d'emploi directs et plusieurs autres dizaines d'emplois indirects, a-t-on également souligné.

Blida

Création de trois filiales économiques à l'université «Saâd Dahlab»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, jeudi, à l'université Saad Dahlab de Blida, l'inauguration des sièges de trois filiales économiques, qui étaient à l'origine des projets de recherche innovants avant d'être promus en filiales financées par l'université. Il s'agit des filiales "Ferme universitaire de la Mitidja", "Mycorhizae", spécialisée dans la production d'engrais biologiques, et d'une filiale spécialisée en médecine et reproduction animale, "dont l'entrée prochaine en service va contribuer à la production nationale et à la consécration de l'autosuffisance", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse. M. Baddari n'a pas manqué de louer le "rôle économique" dévolu à l'université de Blida au niveau local, du fait qu'elle constitue désormais, a-t-il dit, "une partie prenante des collectivités locales, et qu'elle interagit avec la wilaya et la société, en répondant à ses besoins et préoccupations". "L'université est devenue un centre vital pour exprimer les préoccupations et leur prise en charge", a-t-il noté. L'objectif de la visite d'aujourd'hui à l'université de Blida est "d'accompagner les autorités locales pour qu'elles puissent à leur tour accompagner l'université dans l'accomplissement de son devoir en tant qu'institution sociale", a ajouté le ministre.

"Outre son rôle dans la diffusion du savoir et la recherche scientifique, l'université est aussi appelée à contribuer à la création des entreprises économiques et à transformer les idées en valeur ajoutée créatrices de richesses et d'emplois pour l'économie nationale", a-t-il estimé, en outre. Sur place, le ministre a visité une exposition organisée à l'Institut des sciences vétérinaires "Ibn Al Baytar", dédiée à des promoteurs de projets, au nombre de 20, dont le comité de sélection de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat a validé le financement. Il a relevé, à ce titre, la présence de "plusieurs projets d'étudiants dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat, dont les promoteurs aspirent à en faire des startups et des micro-entreprises économiques". L'université Saad Dahlab "vise la création de près de 120 micro-entreprises avant la fin 2025, en plus de 20 startups et 250 brevets d'invention, qui seront valorisés en termes de production et de commercialisation, de manière à renforcer le rôle économique de l'université", a souligné le ministre.

Tizi-Ouzou

Distribution de matériel orthopédique aux profit de personnes aux besoins spécifiques

Un lot d'équipements et de matériel orthopédique a été distribué mercredi à Tizi-Ouzou au profit de personnes aux besoins spécifiques, à l'occasion de la célébration de leur journée, lors d'une cérémonie organisée par la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS). Il s'agit de 14 chaises roulantes électriques, 21 chaises roulantes ordinaires et de 06 prothèses auditives, avec cette année, "une priorité accordée aux enfants scolarisés", a souligné le premier responsable de la DASS, Achour Mhenni, à l'occasion de la Journée nationale de personnes aux besoins spécifiques célébrée le 14 mars de chaque année. Selon des statistiques présentées par la DASS, la wilaya compte 31.521 personnes aux besoins spécifiques dont 14.951 présentant un handicap mental, 11.794 un handicap moteur et 4776 personnes vivant avec différentes déficiences. Ils sont 11.305 à bénéficier d'aides sociales octroyées par l'Etat et 11.294 disposent d'une couverture sociale auprès des compagnies d'assurances.

Coupe d'Algérie

Le CRB bat l'USC et rejoint le MOB en quarts

Le CR Belouizdad (tenant) s'est qualifié pour les quarts de la Coupe d'Algérie de football 2025, en s'imposant devant la formation de Ligue 2 amateur, l'US Chaouia, sur le score de 4 à 2 (mi-temps: 1-1), mercredi soir au stade olympique du 5 juillet à Alger. Dans ce dernier huitième de finale, c'est l'US Chaouia qui a ouvert le score par Hamza Mellouk dès la sixième minute de jeu, avant que Mahouis ne

réalise un triplé (35e, 52e penalty, 65e) pour assurer la qualification au CRB. En fin de rencontre, Abdelouhab (83e) a réduit le score pour l'US Chaouia, alors que Boussouar (86e) a ajouté un but pour les Belouizdads. Au prochain tour, le CR Belouizdad sera opposé au MO Bejaia, petit poucet des quarts de finale de "Dame Coupe", pensionnaire de la division inter-régions. Le MO Béjaia s'est hissé en quarts de finale, aux

dépens de la JS Haï Djabal (2-0). Mardi, le MC El-Bayadh et l'USM Alger, ont également composté leur ticket pour les quarts de finale, en s'imposant respectivement devant l'Olympique Akbou (0-0, aux t.a.b : 6-5) et le RC Kouba (1-0). Le MCEB affrontera au prochain tour l'ES Sétif, alors que l'USM Alger sera opposée au CR Témouchent (Ligue 2 amateur). Les quarts de finale se joueront les 27 et 28 mars, rappelle-t-on.

Ligue 2 amateur

Les leaders pour creuser l'écart

Les leaders de la Ligue 2 de football amateur, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est), évolueront à domicile à l'occasion de la 23e journée du championnat, prévue samedi (15h00), en accueillant des adversaires distancés dans la course à l'accession, à savoir, la JSM Tiaret (4e) et l'USM Annaba (3e). Dans la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, confortablement installée en tête du classement avec 50 points, tentera lors de la réception de la JSM Tiaret (4e, 32 pts) de conserver son invisibilité en Championnat et confirmer son statut de solide candidat à l'accession. Avec un bilan de 14 victoires et 9 nuls, les gars de "Ben-Ak" devraient enchaîner avec un nouveau succès à domicile face à une équipe de la JSM Tiaret qui ne possède aucun objectif à l'horizon mais tentera de réussir l'exploit. Le RC Kouba, dauphin de l'ESBA avec 43 points, évoluera pour sa part en déplacement chez l'ASM Oran (7e, 29 pts), avec la ferme ambition de s'imposer pour rester dans le sillage du leader et entretenir l'espoir d'une accession tant espérée. Distancés dans la course à l'accession, la JS El Biar (3e, 37 pts) et le NA Hussein-Dey (4e, 32 pts) s'affronteront dans un chaud derby algérois prévu au stade de Dar Beida, alors que le WA Mostaganem (6e, 31 pts) se déplacera chez l'US Béchard Djedid (10e, 27 pts). Dans la lutte pour le maintien, une chaude empoignade opposera le SKAF Khemis Miliana au GC Mascara dans un match à six points entre les deux clubs qui occupent conjointement le 13e rang avec 23 points. Toujours menacé par le spectre de la relégation, le RC Arbaâ (12e, 25 pts) recevra la lanterne rouge, le SC Mecheria (12 pts), alors que le MCB Oued Sly (15e, 20 pts) se déplacera chez le MC Saida (9e, 28 pts). La dernière rencontre de la poule Centre-Ouest mettra aux prises l'ESM Koléa (10e, 27 pts) au CR Témouchent (7e, 29 pts). Dans la poule Centre-Est, la 23e journée sera marquée par l'affiche mettant aux prises le leader incontesté le MB Rouissat (51 pts) à l'USM Annaba (3e, 40 pts). Si les joueurs de Rouissat abordent cette rencontre avec l'objectif de préserver leur série d'invincibilité à domicile, les Annabis distancés dans la course à l'accession auront à cœur de faire tomber le leader dans une affiche qui s'annonce indécise.

Président de la FAF, Walid Sadi

Mon élection au Comité exécutif est un acquis pour toute l'Algérie

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, élu mercredi par acclamation au Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors de la 14e Assemblée générale extraordinaire de l'instance continentale, a indiqué qu'il ne "s'agissait pas d'un acquis personnel, mais celui de toute l'Algérie." "Ce qui a été accompli aujourd'hui, n'est pas un acquis personnel, mais celui de toute l'Algérie. Il démontre que notre pays est sur la bonne voie pour asseoir sa place, et renforcer sa présence efficace sur la scène internationale", a-t-il réagi dans une déclaration vidéo, diffusée par la FAF sur ses réseaux sociaux. Seul candidat éligible pour la zone de l'Union nord-africaine de football (UNAF) du continent, après le retrait du Tunisien Hussein Jenayeh, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF. "Je tiens d'abord à féliciter l'Algérie en particulier, et la famille sportive en générale, pour le retour de notre pays au Comité exécutif de la CAF, après une longue absence. Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu, et en particulier le président de la République, M. Abdelmadjid Teb-



bonne, les hautes autorités du pays, ainsi que toute la famille footballistique", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner: "Cet acquis est le fruit d'un travail collectif, qui reflète notre engagement à accompagner tous les grands efforts déployés par les hautes autorités du pays, pour le développement du sport et la construction des infrastructures sportives. Il était impératif pour nous d'accompagner cette dynamique afin de ramener notre pays à sa position naturelle". Le ministre des Sports et président de la FAF s'est engagé "à travailler avec détermination et responsabilité pour mobiliser toutes les capacités au service du football algérien et africain", a-t-il conclu.

CASOL

Une institution au service de l'élite sportive africaine

L'Association des Confédérations Africaines des Sports Olympiques (CASOL), nouvellement créée au service de l'élite sportive africaine, a tenu jeudi à Alger, la première réunion de son exécutif, une rencontre historique marquant l'ancrage concret de cette nouvelle institution, porteuse d'ambitions majeures pour le rayonnement du sport africain sur la scène internationale. Créée lors de l'Assemblée générale constitutive en octobre 2024 à Yaoundé au Cameroun, la CASOL incarne la volonté des confédérations sportives africaines de se structurer pour mieux défendre leurs intérêts et accompagner les athlètes du continent vers l'excellence internationale. Regroupant toutes les confédérations africaines des disciplines olympiques d'été, cette organisation se veut être un levier stratégique pour une Afrique sportive plus unie, plus performante et plus influente au sein des instances mondiales. Lors de cette première session exécutive à Alger, les membres, réunis sous la présidence du Camerounais Hamad Kalkaba Malboum, ont tracé une feuille de route ambitieuse, fondée sur des missions clés pour propulser le sport africain vers de nouveaux sommets. Parmi les missions qu'elle a tracé pour l'avenir du sport africain, cette institution s'attèle à optimiser la préparation de l'élite africaine pour les Jeux Olympiques et les grandes compétitions internationales, en plaidant pour des réformes sur les procédures de qualification et une meilleure représentativité du continent dans ses rendez-vous. Cela passe par faciliter l'accès aux infrastructures d'entraînement de haut niveau, et aussi harmoniser les calendriers sportifs et les règlements techniques entre les confédérations pour garantir une meilleure coordination continentale. Au niveau des fédérations locales africaines, la CASOL veillera à défendre leurs intérêts auprès des instances partenaires comme l'ACNOA, l'ASOIF et le CIO, afin d'amplifier la voix de l'Afrique dans les grandes instances internationales.

Eintracht Francfort

Farès Chaïbi de retour après une longue absence

Farès Chaïbi et ses coéquipiers de l'Eintracht Francfort ont décroché une précieuse victoire face à l'Ajax Amsterdam, sur le score de 2 buts à 1, lors du match aller des huitièmes de l'Europa League. Un succès qui marque également le retour en forme de Chaïbi, après une longue absence (environ six matchs). Entré en jeu à la 81e minute, l'Algérien a pu retrouver les terrains et contribuer à ce succès de son équipe. Ce retour tombe à point nommé pour Chaïbi, à quelques jours de l'annonce de la liste des Fennecs par Vladimir Petkovic pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. L'Algérie affrontera le Botswana et le Mozambique, et la présence de Chaïbi dans le groupe pourrait bien se concrétiser si le sélectionneur prend en compte sa reprise récente. Cependant, rien n'est encore acquis, et il devra sans doute convaincre lors des prochaines rencontres pour s'assurer une place dans la sélection. En attendant, Chaïbi et l'Eintracht Francfort ont fait un pas de géant vers la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions. Le match retour, qui se jouera à domicile le 13 mars prochain devant leurs supporters, sera décisif pour confirmer cette dynamique positive.

USMH El Harrach

La démission de Mustafa Maza actée

L'USM El Harrach a annoncé la démission de son directeur sportif, Mustafa Maza, à sa demande en raisons de santé, selon un communiqué de la direction du club publié jeudi. L'administration de l'USMH a confirmé qu'elle avait accepté la démission de Mustafa Maz' après qu'il n'ait pas pu continuer ses fonctions de directeur sportif de la 1e équipe de football d'El Harrach. La direction du club, représentée par le président du club Soufiane Touahria, a également remercié Mustafa Maza pour son dévouement au service de l'équipe et l'aider à atteindre ses objectifs. La direction a clairement indiqué qu'elle s'efforce toujours d'obtenir les meilleurs résultats afin d'atteindre les objectifs fixés en début de saison, notamment obtenir la promotion et revenir en 1e division, ainsi que progresser dans la compétition de la Coupe de la République.

14e Festival des Aïssaoua La Zaouïa Taibiya de Laghouat remporte le 1er prix

Le groupe de la Zaouïa Taibiya de Laghouat a remporté le prix du "meilleur spectacle artistique intégré" du 14e Festival national des Aïssaoua, clôturé mardi soir à la maison de la culture Moubarek El-Mili de Mila.

Le groupe lauréat s'est distingué par des textes mettant en valeur la spécificité du patrimoine Aïssaoua dans la région de Laghouat, ainsi que par l'harmonie de la prestation collective des artistes et le choix des costumes traditionnels authentiques, explique le président du jury du concours de ce Festival, Abdelkader Belarbi.

Les autres troupes participantes ont présenté des spectacles de haut niveau, mais l'absence de nouveaux textes dans l'édition de cette année a conduit à ne pas décerner le prix du "meilleur nouveau poème", a indiqué M. Belarbi qui a recommandé de "motiver et d'encourager les jeunes à rejoindre les groupes et les associations Aïssaoua pour assurer la pérennité de cet art et sa transmission aux générations futures".

La soirée de clôture de la 14ème édition de ce Festival a été animée par l'Association "Mouridi El Tariqa El Aïssaoua" de Constantine, dont la performance a créé une atmosphère tout en spiritualité, conduisant le public à interagir avec les titres interprétés comme "Salla Allah Aâlih daïma", "Bismillah Mif-tahi" et "Djinakoum Ziyar".

Approché par l'APS, un spectateur, Djamel Benkheireddine, a estimé que les poèmes interprétés par Ahmed Benkhellaf ont fait de la soirée de clôture "une œuvre d'art respirant l'authenticité du patrimoine algérien".

La 14ème édition du Festival culturel national des Aïssaoua, ouverte le 8 mars, a vu la participation de 14 troupes et associations venues de 12 wilayas du pays qui se sont produites à Mila, mais aussi dans plusieurs communes de la wilaya.

De même que des expositions liées au patrimoine Aïssaoua et des conférences autour du thème de cette édition "Les Aïssaoua entre nécessité de transcription et impératif de localisation" ont été organisées en marge de la manifestation.

Le 6e Festival de la chanson andalouse de jeunesse s'ouvre à Alger

La 6ème édition du Festival de wilaya de la chanson andalouse de jeunesse s'est ouverte mercredi soir à Alger lors d'une cérémonie officielle marquée par une prestation rendue par un orchestre de musique andalouse.

Placée sous le slogan "La nouba dans la mémoire des jeunes". Cette 6ème édition, organisée sous l'égide du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la Jeunesse, se poursuit jusqu'au 23 mars prochain au Centre culturel Aïssaoua Messaoudi de Hussein Dey, avec la participation de plusieurs orchestres de musique andalouse, représentée par ses trois écoles.

Le spectacle d'ouverture a été animé par l'orchestre de l'Association "Alwane El andalous", composé d'une trentaine de musiciens et interprètes, dont des lauréats des précédentes éditions de ce concours dédié aux jeunes amateurs de cette musique authentique.

Le public a apprécié, durant deux heures et demi, un répertoire riche et diversifié revisitant les grands classiques de la musique andalouse dans ses trois variantes algériennes, du Cen-



tre (Sanâa), de l'Ouest (Gharnati) et de l'Est (Malouf).

La présidente de l'association culturelle "Alwane El Andalous", Nawel Fekhardji, descendante de Abderrezak Fekhardji (1911-1984), grand maître de la musique andalouse, a indiqué à l'APS, que la 6ème édition de ce festival, verra la participation de huit orchestres issus de différents centres culturels de la capitale.

Les prestations des participants seront soumises à l'appréciation

d'un jury qui décernera trois prix aux trois premiers lauréats en plus du "Prix du jury", en clôture de ce festival, prévue le 23 mars prochain. Organisé depuis 2018, par la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la wilaya d'Alger, en collaboration avec l'association "Alwane El Andalous", le Festival de wilaya de la chanson andalouse de jeunesse a pour objectif principal "la préservation, la promotion et la transmission de la musique andalouse".

Il y a 11 ans, disparaissait Na Cherifa, l'icône de la chanson populaire d'expression kabyle

Il y a 11 ans, jour pour jour, disparaissait l'icône et la pionnière de la chanson féminine d'expression kabyle, Na Cherifa, de son vrai nom Ouardia Bouchemal, à l'âge de 88 ans, après un parcours mouvementé mais fascinant, laissant derrière un riche répertoire musical.

D'Akbou (Bejaïa) qui a vu éclore son talent, à l'Olympia et au Zénith (Paris) qui ont consacré sa dimension universelle en passant par Alger au sein de la radio nationale où elle a affûté son talent artistique, celle que d'aucuns apparentent à la mère du prélude (Achéwîq), a réalisé un parcours singulier et impressionnant, en bravant souvent tous les défis et embûches croisés sur son chemin, notamment à ses débuts durant la période coloniale, où il était mal vu qu'une femme chante si ce n'est dans un cadre familial et rituel admis.

A ce propos, l'éminente anthropologue Tassadit Yacine n'hésite pas à qualifier son déboulement et par ailleurs celui, concomitant de la grande H'nifa, sur la scène artistique, de "révolution sociale", notamment en animant à la radio une émission, intitulée "Urar l'Khelath" (fête de femmes) qui a eu pour mérite de révéler une authentique création féminine, mais aussi de mettre sur rail le processus de rayonnement de la culture kabyle.

"C'était une femme émancipée pour sa génération", a-t-elle soutenu, mettant en relief "ses très beaux textes de penseur libre".

"Elle chante l'amour et tout ce que vivait sa société en dehors de la tradition. Sa



création avait un puissant ancrage social et politique. Pour cette raison, elle était aussi engagée contre le colonialisme", a encore opiné l'anthropologue, relevant "les richesses tant poétiques que musicales" de l'œuvre de Cherifa.

Née en janvier 1926 à El Main, dans la wilaya de Bordj-Bou-Arredj, Na Cherifa a laissé un patrimoine d'un millier de chansons dont 800, dument répertoriées et le reste a été perdu ou laissé à l'usage d'artistes anonymes.

Parmi ses grands succès, y figurent des morceaux anthologiques, chantés dans les maisons et occasions de fête depuis des décennies sans prendre la moindre ride ou reprises goulument par la génération montante.

"Bqa aala Khir aya Akbou" dont le titre est rentré dans le dictionnaire des locutions kabyles signifiant "Adieu à jamais", "Aya Zerzour" (? étourneau), "Idak Erouh" (l'âme est épuisée) et tant d'autres, pour la plupart enregistrés à partir de 1952, une

période durant laquelle elle a écrit et chanté de façon compulsive. Ces tubes ont toujours la cote et bénéficient d'une rare fascination auprès du public.

Son parcours est singulier mais aussi tumultueux dont le déroulement est absolument sidérant pouvant faire œuvre d'une fiction cinématographique épique. Orpheline de père et de mère, Cherifa vivait dans des conditions sociales très démunies, à l'instar du reste de tous les jeunes algériens de son époque, soumise à la privation et aux méfaits du colonialisme, se contentant de chanter dans les champs tout en gardant les moutons. Mais consciente du don que le ciel lui a accordé, elle décide d'en tirer profit.

Muni de son balluchon, elle quitte à 18 ans son village natal et s'installe dans la région voisine d'Akbou, où elle fait ses premiers pas avant de rejoindre Alger, pour s'y installer de longues années, en travaillant notamment à la radio, avant d'en sortir épuisée par des difficultés financières.

Quelques années plus tard, Na Cherifa s'établit en France, avant de revenir au pays et de recommencer sa carrière d'artiste à partir des années 70.

Elle s'y implique complètement mais ne s'en contente pas, ayant eu à cœur de voler au secours des démunis mais surtout des orphelins qui lui rappelaient sa propre condition. Elle est restée à Alger jusqu'à sa mort le 13 mars 2014, fermant la parenthèse d'une vie mouvementée certes, mais passionnante avec des œuvres intemporelles.

Il ne pesait plus que 31 kilos

Un homme libéré aux États-Unis après plus de 20 ans de captivité, sa belle-mère arrêtée

Appelés le 17 février dernier pour un incendie touchant une maison de Waterbury, dans le Connecticut, les policiers et pompiers ont découvert sur place un homme de 32 ans retenu prisonnier depuis deux décennies. Deux décennies de captivité ont pris fin pour un jeune homme de 32 ans habitant à Waterbury (Connecticut), au nord-est des États-Unis. Selon les autorités, il était retenu prisonnier à son domicile par sa belle-mère âgée de 56 ans et arrêtée ce mercredi 12 mars. L'homme, mesurant environ 1,75 m, ne pesait que 31 kg lorsqu'il a été retrouvé par les secours, rapporte notamment ABC.

"Ce qui s'est passé ici est vraiment horrible et incompréhensible", a réagi jeudi le maire de Waterbury, Paul Pernerewski, lors d'une conférence de presse. "Les souffrances inimaginables de ce jeune homme pendant deux décennies nous rap-

pellent la noirceur qui existe dans ce monde".

UN SANDWICH PAR JOUR

L'enquête des autorités a commencé par un simple incendie, le 17 février dernier. Pompiers et policiers sont appelés pour un feu rapidement éteint dans une maison occupée par deux personnes, Kimberly Sullivan et son beau-fils. Celui-ci affirme alors aux secours avoir volontairement mis le feu à sa chambre parce qu'il "voulait (s)a liberté". Il leur explique également être retenu prisonnier depuis l'âge de 11 ans. L'enquête ouverte dans la foulée révèle que le jeune homme a été victime pendant plus de deux décennies de "famine", de "négligence grave" et de "traitements inhumains". Privé de soins médicaux et dentaires, l'homme retrouvé "complètement émacié" était sous-alimenté. D'après le ministère public, cité par la BBC, il n'avait le droit qu'à un sandwich et deux petites

bouteilles d'eau toutes les 24 heures. Et il ne pouvait sortir de sa chambre que deux heures par jour, le temps d'accomplir les tâches ménagères sous le regard scrutateur de sa belle-mère.

"En 33 ans de carrière dans la police, c'est le pire traitement d'un être humain dont j'ai pu être le témoin", a assuré Fernando Spagnolo, le chef de la police de Waterbury.

L'avocat de Kimberly Sullivan balaie les accusations dont fait l'objet sa cliente. Son beau-fils "n'était pas enfermé dans sa chambre" et elle "ne le privait en aucune manière de sa liberté", a assuré Ioannis Kaloidis à la chaîne locale WTNH. "Elle lui donnait de la nourriture, elle l'hébergeait. Elle est vraiment stupéfaite par ces allégations".

D'après l'avocat, c'est le père biologique du jeune homme, mort en janvier 2024, qui aurait dicté l'éducation de son fils. "Vous verrez qu'elle n'est pas la méchante que l'on décrit", a-t-il assuré.

Etats-Unis

Un avion prend feu à l'atterrissage, aucune victime

Un avion de la compagnie aérienne American Airlines a pris feu jeudi après avoir atterri sur une piste de l'aéroport international de Denver dans le Colorado (centre), selon des images diffusées sur les réseaux sociaux. Ces images ont montré l'appareil enveloppé de fumée et des passagers debout sur une aile de l'avion, dans l'attente des secours.

American Airlines et le régulateur américain de l'aviation, qui gère le trafic aérien, ont déclaré dans

deux communiqués séparés et relayés par des médias locaux, que l'avion avait été détourné vers Denver après avoir subi des problèmes au niveau du moteur.

"Les 172 passagers et les six membres d'équipage ont débarqué et sont en train d'être transférés vers le terminal", a indiqué la compagnie aérienne dans un communiqué, cité par la chaîne de télévision Denver KDVR.

L'avion devait rallier Colorado Springs à Dallas-Fort Worth

dans le Texas, selon la chaîne locale.

Ni le régulateur américain ni American Airlines n'ont dans l'immédiat donné suite aux sollicitations de l'AFP.

Cet incident survient dans un contexte d'inquiétudes dans le secteur américain de l'aviation après plusieurs accidents aériens et la volonté affichée du président américain Donald Trump de réduire les coûts des agences gouvernementales liées à ce secteur.

Espagne

Une fillette de 8 ans se retrouve coincée dans un lave-linge

Les pompiers ont été appelés pour une raison surprenante dimanche 9 mars en fin d'après-midi à Torre del Mar, ville d'Andalousie située à environ 30 kilomètres à l'est de Málaga. Ils se sont portés au secours d'une fillette de huit ans qui avait les jambes coincées à l'intérieur d'une machine à laver, rapporte le quotidien local Sur. Mais comment la petite fille a-t-elle pu se retrouver en si fâcheuse posture? Elle serait en fait entrée dans la machine de ses parents, qui était à l'arrêt, pour s'y cacher. Mais le jeu s'est transformé en vague d'angoisse lorsqu'elle n'a pas réussi à sortir du lave-linge, l'une de ses jambes étant bloquée par les pales du tambour.

Antonio, Fali, Manu et Miguel, les pompiers qui sont venus au secours de la fillette, ont dû se montrer patients pour la délivrer

de la machine à laver, l'intervention ayant duré une cinquantaine de minutes. Pendant ce temps, la famille et les secours ont tenté de divertir la malheureuse prise au piège avec un téléphone portable.

"Je n'arrivais pas à la bouger", a expliqué Antonio à Sur. Lui et ses collègues ont donc dû se résoudre à démonter pièce après pièce le lave-linge pour extirper la fillette du tambour. Par chance,

elle s'en est tirée avec de simples ecchymoses au genou ainsi qu'à la cheville.

"Nous avons tous été enfants et joué, mais c'est la première fois que je vois une telle chose", a reconnu Antonio. "C'était un coup de malchance, mais l'important est que la petite fille aille bien."

Quant à la machine à laver, elle est désormais inutilisable. Mais comme le souligne ce pompier, "c'est le cadet des soucis".

Un conducteur survit à une chute de neuf mètres en Pennsylvanie

Une scène digne d'un film d'action s'est déroulée mercredi sur le pont Highland Park à Pittsburgh, en Pennsylvanie, lorsqu'une voiture a fait une chute de neuf mètres sur la bretelle de sortie du pont.

Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et effectué plusieurs tonneaux avant de tomber. Par miracle, il s'en est sorti indemne.

Etats-Unis

Elle survit six jours dans sa voiture accidentée en absorbant de l'eau avec son pull



Rieonna Cassell, 41 ans, a survécu pendant six jours après une sortie de route dramatique dans l'Indiana. Coincée dans son véhicule accidenté, gravement blessée aux jambes, elle a trouvé un moyen ingénieux pour rester en vie : aspirer l'eau d'un ruisseau avec un sweat-shirt.

L'accident s'est produit le 5 mars, lorsque la quadragénaire s'est assoupie au volant. Son véhicule a plongé dans un fossé. Incapable de bouger à cause de deux fractures aux jambes, sans téléphone à portée de main et invisible depuis la route, elle n'a pu appeler à l'aide. Elle a utilisé son sweat-shirt comme éponge, le trempant dans un ruisseau voisin pour récupérer un peu d'eau et l'aspirer. Un geste qui lui a probablement sauvé la vie.

Son calvaire a pris fin grâce à Johnny Martinez, un ouvrier qui a repéré la voiture accidentée six jours plus tard. Alertant immédiatement son supérieur, également pompier volontaire, il a permis l'intervention rapide des secours. « Elle nous a dit qu'elle pensait mourir dans ce fossé », a raconté l'un des sauveteurs à une chaîne de télévision locale.

Un Américain se fait tirer dessus avec sa propre arme... par son chien

Blessé par balle... par son chien. Un Américain a été touché à la jambe par le tir accidentel de son animal de compagnie. Le pitbull avait "coincé" sa patte dans la boucle qui protège la détente "et a fini par tirer".

Dans la nuit de ce dimanche 9 mars au lundi 10 mars, Oreo, un pitbull d'un an selon la presse locale, "a sauté sur le lit et a coincé sa patte" sur la détente, selon la police de Memphis. La victime, "éraflee en haut de sa cuisse gauche", a été légèrement blessée et transportée à l'hôpital. L'arme du crime n'a pas été retrouvée: la compagne de la victime, qui était à ses côtés lors de l'incident dans le lit, a quitté les lieux avant l'arrivée de la police.

Le type d'arme reste inconnu et l'événement a été classé comme accident. Avec plus d'armes à feu en circulation que d'habitants, les États-Unis affichent le taux de mortalité par arme à feu le plus élevé de tous les pays développés.

Vosges

Un car scolaire avec 14 enfants à bord finit dans le fossé, aucune victime à déplorer

Deux cars avec des enfants à bord se sont croisés dans des conditions rendues difficiles par la route enneigée. L'un d'eux s'est retrouvé dans le fossé

Heureusement l'accident n'a fait aucune victime. Un car scolaire avec seize personnes à bord, dont quatorze collégiens, s'est retrouvé dans le fossé de la départementale 36, dans les Vosges, rapporte France 3 Grand-Est. Le dérapage causé par une route enneigée s'est produit vers 8 heures jeudi, sur la commune de Bettigny-Saint-Brice, précise le site d'information.

Le bus scolaire s'est retrouvé en difficulté lorsqu'il a s'est retrouvé en face d'un autre car, lui aussi rempli d'enfants, cette fois plus jeunes puisqu'il s'agissait d'élèves de primaire et maternelle. La route est étroite. Le premier car a du freiner pour éviter une collision et a versé au fossé.

Les pompiers ont pris en charge les collégiens et les plus jeunes. Aucun passager n'a été grièvement blessé. Les maires des deux communes alentour ont toutefois fait le déplacement sur les lieux.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h00 TFou	10h50 Chacun son tour
11h00 Téléshopping samedi	11h25 Chacun son tour
11h45 Petits plats en équilibre	12h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h50 Les douze coups de midi	12h55 Journal
12h50 Petits plats en équilibre	13h00 Journal
12h55 Météo	13h20 13h15, le samedi...
13h00 JT 13h	13h55 Journal
13h40 Reportages découverte	14h00 C'est bon à savoir
14h50 Grands reportages	14h05 Tournoi des Six Nations : contre vents et marées
16h10 Les Docs du week-end	15h00 Italie / Irlande
17h50 50mn Inside	17h10 XV/15
19h00 50mn Inside le mag	17h35 Pays de Galles / Angleterre
19h50 Petits plats en équilibre	19h55 Journal
19h55 Météo	20h00 Journal
20h00 JT 20h	20h35 Rugby : Tournoi des Six Nations
20h45 Tirage du Loto	20h52 France / Ecosse
20h55 Météo	23h25 Quelle époque !
21h10 The Voice, la plus belle voix	00h35 Planète Rap
23h40 The Voice	01h30 Basique, le concert
00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur	02h35 Les Rascals
02h15 Tirage de l'EuroMillions	04h15 Météo Outre-mer
02h20 Programmes de la nuit	

CANAL+

3

05h45 Formule 1 : Grand Prix d'Australie	11h15 Des régions gourmandes
07h21 En aparté	11h50 Outremer.l'info
07h54 Marie-Antoinette : L'affaire du collier	12h00 Enquêtes de région le mag
08h45 Marie-Antoinette confidentielle	12h15 ICI 12/13
09h12 Hot Ones	12h55 Intérieurs
09h50 Les Trois Mousquetaires : Milady	13h35 Cyclisme : Paris-Nice
11h41 Flippé	15h40 Samedi d'en rire
11h45 La boîte à questions	16h35 Expression directe
11h53 Têtâtête(s)	16h40 La p'tite librairie
12h11 L'hebd'Hollywood	16h45 Le jeu des 1000 euros
12h25 Le cercle	17h25 Slam
13h16 Largo Winch : Le prix de l'argent	17h25 Slam
14h53 Twisters	18h05 Questions pour un champion
16h52 The Silent Hour	19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h28 Berlin Nobody	19h45 Journal
20h00 En aparté	19h55 Tout le sport
21h11 Emilia Pérez	20h25 Météo régionale
23h19 Le roman de Jim	20h30 Saveurs de saison
01h55 Rosalie	20h35 Cuisine ouverte
03h47 Flippé	21h05 Cassandra
	22h35 Cassandra
	01h30 Lumière !
	02h55 La p'tite librairie
	03h00 Les carnets de Julie

6

arte

06h00 M6 Kid	09h40 Invitation au voyage
07h45 Absolutement stars	10h20 Cuisines des terroirs
10h10 66 minutes : le doc	10h50 Un billet de train pour Saint-Christophe
10h55 66 minutes : grand format	11h45 Un billet de train pour...
11h45 66 minutes : grand format	12h35 Un billet de train pour...
12h40 Météo	13h30 Chéri
12h45 Le 12.45	15h00 Les parcs naturels... en Minuscule
13h20 Scènes de ménages	15h55 Un billet de train pour...
14h00 Cauchemar en cuisine	16h50 Invitation au voyage
15h45 Cauchemar en cuisine	17h30 Paris, un jardin pour les abeilles
17h40 La grande semaine - 1re partie	18h05 Moldavie, terre de contrastes
18h35 La grande semaine	18h50 Arte reportage
19h40 Météo	19h45 Arte journal
19h45 Le 19.45	20h05 28 minutes samedi
20h25 Scènes de ménages	20h55 Splendeur du baroque : Le palais du Zwinger de Dresde
21h10 Arnaques !	22h25 Quand la Terre se réchauffe
22h10 Arnaques !	23h20 Quand la Terre se réchauffe
23h15 Arnaques !	00h40 Les ferrailleurs
00h55 Cauchemar en cuisine	02h10 Des volcans et des hommes
02h40 Programmes de la nuit	



CANAL+

21h10

EMILIA PÉREZ

Surqualifiée et surexploitée, Rita use de ses talents d'avocate au service d'un gros cabinet plus enclin à blanchir des criminels qu'à servir la justice. Mais une porte de sortie inespérée s'ouvre à elle : aider le chef de cartel Manitas à se retirer des affaires et réaliser le plan qu'il peaufine en secret depuis des années : devenir enfin la femme qu'il a toujours rêvé d'être.

Acteur: Zoe Saldaña (Rita), Karla Sofia Gascón (Manitas), Selena Gomez (Jessi), Adriana Paz (Epifania), Édgar Ramírez (Gustavo Brun), Voir plus

Realisateur: Jacques Audiard
Scénariste: Jacques Audiard, Thomas Bidegain

Musique: Camille, Clément Ducol



TF1

21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller.

Invite: Patricia Kaas, Zaz, Vianney, Florent Pagny

Presentateur: Nikos Aliagas

3

20h50

CASSANDRE

Dans le salon de sa maison, la jeune Anicée découvre les cadavres de ses parents, Julien et Lise Fromentin, décédés par balle. Louis Grandet, le voisin qui a prévenu la police, ancien subordonné du père de père de Jean-Paul Roche, est le témoin principal. En état de choc, Anicée, réconfortée par son petit ami, fouille dans ses souvenirs. Parce que la jeune fille semble persuadée que le mobile est lié au métier de son père, Cassandra rencontre les gardes forestiers de l'Agence Française des Bois et Forêts où Julien Fromentin travaillait comme nouveau directeur.

Realisateur: Mathilde Vallet
Scénariste: Claude Scasso





ORAN
20|10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h15
19h09
48%
23 km/h

Alger	☁	19-10
Constantine	☀	22-04
Annaba	☁	20-09
Ouargla	☀	32-12
Mostaganem	☁	19-13
Béchar	☀	22-09

Philippe Lazzarini

L'effondrement de l'UNRWA condamnerait une génération d'enfants palestiniens

Le chef de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a prévenu jeudi que si l'agence des Nations unies, en proie à d'importantes difficultés financières, devait disparaître, une génération d'enfants serait privée d'éducation, "semant les graines d'un plus grand extrémisme". Le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a assuré que l'organisation faisait face à une situation financière extrêmement tendue, soulignant qu'il existait un "risque réel d'effondrement et d'implosion de l'agence". Si cela devait se produire, a-t-il déclaré, "nous sacrifierions définitivement une génération d'enfants, qui seraient privés d'une éducation correcte". "Si vous privez 100.000 filles et garçons de Ghaza, par exemple, d'éducation, et s'ils n'ont aucun avenir", a-t-il mis en garde, et "s'ils n'ont comme seule école que leur désespoir et une vie dans les décombres, je dirais que nous ne faisons que semer les graines d'un plus grand extrémisme". "C'est la recette d'un désastre", a-t-il ajouté. Créée en 1949, l'UNRWA opère dans les Territoires palestiniens occupés en fournissant des services aux réfugiés, notamment dans les domaines de l'éducation, la santé et l'assainissement.

En 2024

Le nombre de cas de rougeole en Europe a doublé

Le nombre de cas de rougeole a été multiplié par deux en Europe en 2024, atteignant un seuil inédit depuis 25 ans, s'est inquiétée jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), insistant sur l'importance de la vaccination. En 2024, 127.350 cas de rougeole et 38 décès ont été enregistrés à travers la région Europe de l'OMS, qui s'étend jusqu'en Asie centrale. Avec respectivement 30.692 et 28.147 cas, la Roumanie et le Kazakhstan ont été les deux pays européens les plus touchés. La moitié des cas ont requis une hospitalisation, a souligné l'organisation, relevant que les enfants de moins de cinq ans constituaient 40% des cas. «La rougeole est de retour, et c'est un avertissement», a dit le directeur régional de l'OMS, Hans Kluge, cité dans un communiqué, appelant les autorités à intensifier les efforts d'immunisation face aux communautés sous-vaccinées. En 2023, 500.000 enfants à travers la région n'ont pas reçu leur première dose du vaccin. « Sans des taux de vaccination élevés, il n'y a pas de sécurité sanitaire », a insisté Kluge. Maladie virale très contagieuse, la rougeole est souvent bénigne, mais peut entraîner des complications graves, respiratoires et neurologiques. L'Europe représentait en 2024 un tiers des cas de rougeole dans le monde. Les cas dans la région avaient pourtant largement diminué depuis 1997, atteignant un minimum de 4.440 cas en 2016. Une première flambée avait été observée en 2018 et 2019. Les cas explosent à nouveau depuis 2023 du fait notamment du recul de la couverture vaccinale pendant l'épidémie de Covid 19.

Parties au conflit au Soudan

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité appelle à instaurer un cessez-le-feu

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a appelé jeudi à New York les parties au conflit au Soudan à saisir l'occasion du mois sacré du Ramadhan pour instaurer un cessez-le-feu immédiat et sans conditions et à ouvrir la voie du dialogue pour parvenir à une paix durable. "Nous exhortons les Soudanais à saisir l'occasion que leur offre le mois sacré du Ramadhan pour instaurer un cessez-le-feu et à ouvrir la voie du dialogue plutôt que de la violence pour parvenir à une paix durable", a indiqué le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, dans un communiqué lu au nom du groupe A3+ à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan. Déplorant, dans ce contexte, le recours des parties au conflit (l'armée et les Forces de soutien rapide, FSR) à la solution militaire, le groupe a affirmé que cette voie ne va pas régler le conflit, soulignant que le processus politique est la seule option à même de venir à bout de cette crise. "Tel que nous l'avons indiqué dans le cadre de notre précédente session, il semblerait malheureusement que les acteurs soudanais aient choisi la solution militaire. La protection des civils, en particulier des femmes, des filles et des enfants n'est pas possible si l'on ne jette pas les bases d'un processus politique national, un processus pris en main par les Soudanais eux-mêmes", a-t-il déclaré. "A cet effet, nous demandons, poursuivent les A3+, un cessez-le-feu immédiat et sans conditions. Nous demandons la reprise du dialogue (...) pour la paix et la sécurité de la région".



Et de poursuivre: "Nous réitérons également notre appel en faveur d'une condamnation publique et sans ambages de toute ingérence étrangère dans le conflit au Soudan". Condamnant auparavant l'accentuation des attaques des Forces de soutien rapide contre les civils, le groupe a appelé à protéger les civils. "Nous condamnons toutes les formes de violations contre les civils. Au Soudan, les civils doivent être protégés, le sort des femmes, des filles et des enfants revêt une importance toute particulière et exige des mesures de protection", a-t-il insisté, appelant à diligenter des enquêtes pour identifier les auteurs et les traduire en justice. Dans le même ordre d'idées, le groupe A3+ a appelé les FSR à cesser de s'en prendre aux civils, en particulier les femmes et les enfants. "Nous exigeons à ce qu'il soit immédiatement mis fin aux violations faites aux fem-

mes et à toute autre atrocité", a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité de fournir à ces dernières une protection totale. Il a appelé, en outre, à cesser d'attaquer les infrastructures de santé, notant que ces lieux ne doivent pas être pris pour cibles. "Les attaques contre les infrastructures civiles, particulièrement les hôpitaux, doivent cesser. Ils ne doivent pas être pris pour cibles. Par conséquent, nous demandons à toutes les parties de respecter les obligations qui leur sont faites en droit international et en particulier en droit humanitaire et de respecter les engagements qu'elles ont contractés à Djeddah en mai 2023". Le groupe A3+ a insisté, en outre, sur la nécessité de renforcer l'aide humanitaire au profit des Soudanais. "La mobilisation des ressources nécessaires pour financer les besoins humanitaires et les plans de réponse est essentielle", a-t-on encore insisté.

Palestine

Des ex-détenus racontent les traitements inhumains subis dans les prisons sionistes

Des ex-détenus palestiniens ont dénoncé les traitements inhumains et les violences qui leur ont été infligés dans les prisons sionistes ou par des colons, devant un panel d'experts des Nations unies à Genève, rapportent des médias mercredi. Des Palestiniens témoignaient mardi devant la Commission d'enquête indépendante des Nations unies (COI) sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, créée par le Conseil des droits de l'homme. Les violences infligées par les forces sionistes sont devenues "une politique généralisée", a déclaré l'avocate palestinienne Sahar Francis. "J'ai été humilié et torturé" et "j'étais comme un sac de boxe", a confié Said Abdel Fattah, un infirmier de 28 ans arrêté en novembre 2023 près de l'hôpital al-Chifa de Ghaza où il travaillait. L'interrogateur "n'arrêtait pas de me frapper (...) Je saignais de partout. J'avais l'impression que mon âme quittait mon corps", a-t-il affirmé. Aussi, Mohamed Matar, un habitant de Cisjordanie, témoigne devant la Commission des heures de torture qu'il a subies aux mains d'agents de sécurité intérieure et de colons sionis-



tes. Soumis à 12 heures de violence, M. Matar a imploré: "Tirez-moi une balle dans la tête !" "Je ne pensais pas qu'il existait sur Terre des gens avec un tel degré de laideur, de sadisme et de cruauté", a-t-il dit aux journalistes après son témoignage. Dans le même contexte, la Commission des affaires des prisonniers et des ex-prisonniers palestiniens a mis en garde contre la maltraitance et les conditions inhumaines qu'endurent les détenus palestiniens dans la prison de Megiddo de l'occupation sioniste. De même pour la Rappor-

teuse spéciale de l'ONU sur la torture et autres peines ou traitements cruels, Alice Jill Edwards, qui a relevé, récemment, que l'occupation sioniste a infligé aux détenus palestiniens tous les traitements inhumains et dégradants. Dans un rapport présenté en marge de la 58ème session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève, Mme Edwards avait affirmé que l'administration sioniste a "fait subir aux détenus palestiniens, particulièrement ceux arrêtés depuis le 7 octobre 2023, tous les traitements inhumains et dégradants".